

Technologie Financière en Tanzanie : Évaluation des Facteurs de Croissance

Deogratias Philip Macha
et
Nangi Mosses Massawe

Documents de travail FI-007

*Apporter de la rigueur et des éléments de preuve à
l'élaboration des politiques économiques en Afrique*

AFRICAN ECONOMIC RESEARCH CONSORTIUM
CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Technologie Financière en Tanzanie : Évaluation des Facteurs de Croissance

Par

Deo GRATIAS Philip Macha
Banque de Tanzanie

et

Nangi Mosses Massawe
Banque de Tanzanie

CETTE ÉTUDE DE RECHERCHE a été rendue possible grâce à une subvention du Consortium pour la Recherche Economique en Afrique. Toutefois, les conclusions, opinions et recommandations sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Consortium, de ses membres individuels ou du Secrétariat du CREA.

Publié par : Le Consortium pour la Recherche Economique en Afrique
B.P. 62882 - City Square
Nairobi 00200, Kenya

© 2023, Consortium pour la Recherche Economique en Afrique.

Table des matières

Liste des tableaux

Liste des figures

Abréviations et acronymes

Résumé

1.	Introduction	1
2.	Revue de la littérature	4
3.	Approche	8
4.	Aperçu du secteur financier en Tanzanie	10
5.	Environnement favorable aux Fintechs	14
6.	Évolution des systèmes de paiement numérique en Tanzanie	21
7.	Les fintechs ont-elles amélioré l'inclusion financière ?	35
8.	Opportunités pour la mise à niveau des Fintech	46
9.	Conclusion	50
	Remarques	52
	Références	55
	Annexe	59

Liste des tableaux

1.	Domaines d'intervention de l'écosystème Fintech	8
2.	Catégories d'établissements bancaires contrôlés par la Banque de Tanzanie	11
3.	Indicateurs clés du secteur financier	11
4.	Indicateurs sélectionnés dans le secteur financier (2021-2030))	15
5.	Cibles nationales sélectionnées en matière d'inclusion financière	16
6.	Environnement réglementaire de la Fintech en Tanzanie	17
7.	Portée des opérateurs de réseaux d'argent mobile en Tanzanie par rapport aux autres pays de la région d'Afrique de l'Est	24
8.	Indicateur de performance de l'argent mobile	25
9.	Les fintechs sélectionnées en interface avec les institutions financières	27
10.	Classement des fintechs dans certains pays africains (2021)	33
11.	Première et deuxième générations de fintech	34
12.	Cas d'utilisation de la GePG	38
13.	Taxe imposée par le gouvernement sur les transactions d'argent mobile en Tanzanie	40
	Annexe 1. Liste des institutions interrogées	59

Liste des figures

1.	Paysage du secteur financier tanzanien	10
2.	Évolution du paiement électronique en Tanzanie	22
3.	Abonnement à la téléphonie mobile et services d'argent mobile (décembre 2021)	23
4.	Valeur des transactions d'argent mobile dans certains pays d'Afrique de l'Est	25
5.	Interopérabilité de l'argent mobile	26
6.	Nombre de nouvelles entreprises fintech en Tanzanie en fonction du produit	30
7.	Fintechs en Tanzanie (principales et favorables) par fournisseur de services	31
8.	Utilisation des services financiers (% de la population adulte)	35
9.	L'écart entre les sexes et entre les zones urbaines et rurales dans l'utilisation des services financiers	36
10.	Services bancaires mobiles et services bancaires par Internet en Tanzanie	37
11.	A utilisé un téléphone mobile ou l'internet pour accéder aux services d'une institution financière en 2017	37
12.	Raisons de l'absence de compte auprès d'une institution financière (% de la population de 15 ans et plus)	38
13.	Propriétaire d'un smartphone	42
14.	Accès à la carte d'identité nationale en Tanzanie (2017)	43
15.	Abonnement à la téléphonie mobile en Afrique de l'Est (pour 100 personnes)	46
16.	Produit intérieur brut et PIB par habitant (USD, 2020)	48

Abréviations et acronymes

Guichets automatiques de banque (GAB)

B2C	Entreprise à client
B2G	Entreprise à gouvernement
BoT	Banque de Tanzanie
CBK	Banque centrale du Kenya
CBR	Bureau de référence du crédit
CMSA	Autorité des marchés financiers et des valeurs mobilières
COSTEC	Commission tanzanienne pour la science et la technologie
COVID	Coronavirus
DMA	Digital Mobile Africa
DSE	Bourse de Dar es Salaam
EAC	Communauté d'Afrique de l'Est
EAPS	Système de paiement d'Afrique de l'Est
eGA	Agence du gouvernement électronique
ESRF	Fondation pour la recherche économique et sociale
FSD	Approfondissement du secteur financier
FSDT	Fiducie pour l'approfondissement du secteur financier
G2P	Gouvernement à particulier
PIB	Produit intérieur brut
GEPF	Fonds de prévoyance des fonctionnaires
GePG	Portail de paiement électronique du gouvernement
TIC	Technologies de l'information et de la communication
ID	Carte d'identité
FMI	Fonds monétaire international
IPO	Offre publique initiale
KCB	Banque commerciale du Kenya
Ksh	Shilling kenyan
KYC	Connaître son client

LAPF	Fonds de pension des autorités locales
MFI	Institutions de microfinance
MNO	Opérateur de réseau mobile
NFIF	Cadre national d'inclusion financière
NICTBB	Dorsale à large bande des technologies de l'information et de la communication
NICTP	Politique nationale des technologies de l'information et de la communication
NIDA	Autorité nationale d'identification
NMB	Banque nationale de microfinance
NSSF	Fonds national de sécurité sociale
P2G	Particulier à gouvernement
P2P	Individu à Individu
PO-RALG	Bureau du Président pour l'Administration régionale et gouvernement local
POS	Dispositifs de point de vente
PPF	Fonds de pension paraétatique
PSPF	Fonds de pension de la fonction publique
RTGS	Système brut en temps réel
SACCOS	Sociétés coopératives d'épargne et de crédit
SIM	Module d'identification de l'abonné
SMS	Service de messages courts
TCB	Banque commerciale de Tanzanie
TCDC	Commission tanzanienne pour le développement des coopératives
TCRA	Autorité tanzanienne de régulation des communications
TIPS	Système de paiement instantané de Tanzanie
TIRA	Autorité de régulation des assurances de Tanzanie
TTCL	Société tanzanienne de télécommunications Ltd
TZS	Shilling tanzanien
UGsh	Shilling ougandais
FENU	Fonds des Nations Unies pour le développement du capital
US\$	Dollar Américains
USSD	Données de service supplémentaires non structurées
VAS	Services à valeur ajoutée
VICOBA	Banque communautaire villageoise
VSLAs	Associations villageoises d'épargne et de prêt

Résumé

Cette étude donne un aperçu approfondi de l'environnement fintech existant en Tanzanie, en se concentrant sur les facteurs de croissance et de ralentissement et en mettant en évidence les possibilités d'étendre les solutions fintech à un large éventail de la population. L'analyse est descriptive, basée sur des informations recueillies auprès de diverses institutions, des sources de données ouvertes et des entretiens avec des informateurs clés sur le marché. L'analyse porte à la fois sur les jeunes entreprises de fintech et sur les entreprises de fintech déjà en place, y compris l'argent mobile. Les résultats montrent que la plupart des innovations fintech en Tanzanie portent sur les paiements et les prêts, sous l'impulsion des fournisseurs d'argent mobile, dont la plupart se sont intégrés aux banques et aux institutions financières pour favoriser la prestation de services bancaires. Des lacunes ont été constatées dans le cadre juridique régissant le nano-crédit (principalement offert par les opérateurs d'argent mobile) et la protection des innovations fintech en phase naissante. Il n'existe pas non plus de dispositif institutionnel permettant de tester et d'apprendre, ce qui rend difficile l'encouragement et/ou le soutien des innovations fintech dès les premiers stades. Malgré l'amélioration de l'infrastructure de soutien, l'adoption et l'utilisation de smartphones capables de prendre en charge la plupart des transactions numériques sont lentes. L'analyse a également révélé l'absence d'une plateforme de coordination pour les acteurs de la fintech. Pour relever ces défis, le document préconise de revoir le cadre juridique afin de prendre en compte les innovations et les produits fintech du marché, y compris le nano-crédit ; d'institutionnaliser l'approche "tester et apprendre" pour encourager la participation des innovateurs fintech ; et de rendre possible la création d'une plateforme de coordination de l'écosystème fintech, y compris une association fintech pour l'autoréglementation et le renforcement des capacités.

Mots-clés : *Fintech, technologie, services financiers numériques, innovations et paiement électronique*

1. Introduction

Depuis 2009, la Tanzanie, comme la plupart des autres pays en développement d'Afrique, a connu une transformation significative de l'accès et de la fourniture de services financiers, avec une proportion croissante de la population non bancarisée financièrement incluse. L'impact de la technologie financière (fintech) à cet égard est sans précédent, car elle permet d'intégrer des produits et services financiers concurrents ou complémentaires proposés par les fournisseurs de services financiers traditionnels. Le terme "fintech" est défini de manière étroite et large. L'AFI (2016) définit la fintech au sens étroit comme l'application de la technologie à la finance, tandis que le FENU (2021) la définit au sens large comme l'innovation financière à base de technologie qui pourrait déboucher sur de nouveaux modèles d'entreprise, applications, processus ou produits ayant un effet matériel sur les marchés et institutions financiers et la fourniture de services financiers. C'est cette dernière définition qui est adoptée dans le présent document.

Les Fintech facilitent la finance numérique dans le monde entier, avec des modèles d'entreprise et des services basés sur l'intelligence artificielle, le big data, les contrats intelligents, l'identification biométrique, la technologie de la chaîne de blocs et l'accès à l'Internet mobile (FENU, 2021 et AFI, 2016).

"Les services financiers numériques comprennent une large gamme de services financiers accessibles et fournis à travers des canaux numériques, y compris les paiements, le crédit, l'épargne, les envois de fonds et l'assurance. Ils comprennent également l'argent mobile (AFI, 2016)".

La fintech est donc un facilitateur de la fourniture de services financiers numériques et son application n'est pas nouvelle dans le secteur financier. Les banques l'utilisent depuis des années pour automatiser les systèmes et les procédures d'arrière-plan. Comme le soulignent Gomber et al. (2018), les institutions financières du monde entier s'orientent de plus en plus vers des services davantage centrés sur le consommateur, les sociétés fintech proposant des produits et services financiers automatisés à bas prix.

En bref, la fintech est importante car :¹

- (i) Elle augmente l'accès du public aux services financiers à faible coût (voir également AFI, 2020). Avec l'adoption de la fintech, il est désormais possible pour les clients de gérer plusieurs comptes et cartes bancaires par le biais d'une interface unique, ce qui réduit les coûts de paiement et de transfert de fonds entre les banques.

- (ii) Elle améliore la sécurité des transactions. Grâce à la technologie, il devient plus facile pour les banques et les autres institutions financières de renforcer la cyber sécurité, ce qui réduit la vulnérabilité du système financier face aux cybercriminels.
- (iii) Elle facilite la mise à niveau des systèmes de paiement en fonction de la demande du marché, de la compétitivité et de la fidélisation de la clientèle.
- (iv) Elle améliore l'efficacité du traitement des paiements et des prêts et, par extension, renforce la croissance économique. Les paiements sont possibles dans des endroits reculés où les institutions financières ne sont pas présentes, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et pendant les vacances.
- (v) Elle améliore la transparence des clients des services de transfert de fonds, tant pour l'envoi que pour la réception des paiements.

De plus en plus, l'innovation fintech relie les portefeuilles mobiles à d'autres plateformes de paiement numérique telles que Visa, MasterCard et PayPal, et améliore ainsi l'échange de biens à l'intérieur des pays et entre eux (Maganyi et al., 2022). Le niveau d'adoption et les cas d'utilisation varient toutefois d'un pays à l'autre, ce qui s'explique notamment par l'environnement social et économique, l'environnement des entreprises, les caractéristiques démographiques et l'avancement de l'infrastructure numérique. En substance, ces facteurs différencient les niveaux d'évolution des fintechs, comme le soulignent Cracknell et Wilkinson (2021)²

La fintech se développe et évolue progressivement en Tanzanie. Des preuves anecdotiques montrent que les opportunités d'utilisation et d'adoption de la technologie numérique sont peu exploitées, tant du côté de l'offre que de celui de la demande. Il est nécessaire d'exploiter les opportunités et de libérer le potentiel à chaque étape de l'évolution de la technologie financière afin de garantir le maintien des avantages des services financiers numériques et la croissance durable du marché financier. Le présent document vise à :

- (i) Évaluer les progrès des innovations fintech en se concentrant sur les facteurs de croissance et de ralentissement.
- (ii) Évaluer les implications des structures de gouvernance existantes, du cadre juridique et réglementaire, des fonctions d'appui et du régime fiscal, dans l'expansion des innovations fintech et leur utilisation par un large éventail de la population.

Sur la base des objectifs, la recherche proposée vise à répondre aux questions suivantes :

1. Comment les fintechs ont-elles évolué en Tanzanie ?
2. Quelles sont les forces dérivantes ou dissuasives de l'adoption et de l'acceptation des services financiers numériques en Tanzanie ?
3. Est-il possible de développer davantage les services financiers numériques en Tanzanie pour répondre aux besoins financiers de la population de masse, en particulier les jeunes, les femmes et les pauvres des zones rurales ?

La valeur ajoutée de cette étude se situe à deux niveaux. Premièrement, elle illustre systématiquement l'évolution de la fintech en Tanzanie et sa contribution à l'extension des services financiers numériques à divers segments de la population, en particulier aux personnes non bancarisées. Deuxièmement, elle donne un aperçu du paysage opérationnel de la fintech et des services financiers numériques en Tanzanie, y compris l'environnement juridique et réglementaire, les fonctions d'appui, l'infrastructure et la gouvernance. L'analyse de ces domaines reflète non seulement les points forts et les points faibles, mais identifie également les défis et les opportunités du marché.

Après la section introductive, la section 2 se concentre sur la revue de la littérature, tandis que la section 3 présente brièvement l'approche adoptée dans ce document. La section 4 présente une vue d'ensemble du secteur financier en Tanzanie. Elle est suivie par la section 5, qui traite de l'environnement favorable aux fintechs. La section 6 présente les grandes lignes de l'évolution des systèmes de paiement numérique en Tanzanie. L'implication des fintechs dans l'innovation financière est abordée dans la section 7, suivie d'une discussion sur les opportunités de mise à l'échelle des fintechs dans la section 8. Enfin, la section 9 tire les conclusions de l'étude.

2. Revue de la littérature

Littérature théorique

À l'échelle mondiale, on prend de plus en plus conscience de l'importance de la fintech dans la transformation du fonctionnement du secteur financier, c'est-à-dire la numérisation et la transformation en données des services financiers, des marchés et de la réglementation. L'ampleur de l'impact est toutefois soumise à des facteurs qui varient au sein des pays et d'un pays à l'autre (Reddy et Singh, 2015 ; Wibella et al., 2018 ; Marumba et Mutsikwa, 2013). Les caractéristiques inhérentes aux consommateurs, notamment leur niveau d'éducation formelle, leur culture financière, leur revenu, leur âge, leur lieu de résidence, leur sexe et le développement du système financier, les fonctions d'appui et l'infrastructure, l'environnement juridique et réglementaire entrent en ligne de compte pour une absorption efficace des produits et services fintech. Ce n'est pas seulement la présence d'un environnement propice à la croissance des fintechs qui compte ; c'est aussi la synergie entre les acteurs de l'écosystème des fintechs et les moyens innovants d'accueillir les innovations sur le marché qui importent le plus. La plupart des régulateurs permettent aux fintechs d'opérer sans réglementation financière stricte afin de leur offrir la possibilité d'expérimenter (Korynski, 2019). Les approches réglementaires mises en œuvre par le Kenya, la Tanzanie et les Philippines, qui consistent à "tester et apprendre" - un préalable au "bac à sable réglementaire" - en sont un bon exemple (AFI, 2020 ; Schindler, 2017).

La pénétration des Fintech sur le marché est également une fonction d'autres facteurs, y compris la technologie, les changements dans le paysage macroéconomique ou financier (Schindler, 2017). La numérisation des paiements et d'autres services financiers permet aux économies d'exploiter leur potentiel optimal en matière de collecte de recettes et d'investissement et de réaliser une croissance économique dynamique (Pillai, 2016). Pillai (2016) affirme que la technologie et les fonctions destinées à faciliter le traitement des paiements gouvernementaux tels que les paiements de gouvernement à personne (G2P), de personne à gouvernement (P2G) et d'entreprise à gouvernement (B2G) sont essentielles car l'efficacité et l'exactitude de ces paiements influent sur la confiance du public à l'égard des paiements numériques. Néanmoins, les facteurs liés à la demande sont également importants pour stimuler l'innovation, car une demande insuffisante entraîne des innovations financières en dehors du marché (Schindler, 2017).

Bien que les fintechs améliorent l'accès aux services financiers, elles s'accompagnent d'un certain nombre de risques et de menaces, allant des pratiques de confidentialité des données aux menaces de cyber sécurité (AFI, 2020 ; Korynski, 2019). Il est donc suggéré qu'un suivi continu et l'adoption de cadres réglementaires et de pratiques de supervision sont nécessaires pour préserver la stabilité du système financier (AFI, 2020 ; Schindler, 2019). Pour ce faire, il convient d'évaluer les structures actuelles du marché afin de s'assurer qu'elles sont conformes à l'évolution rapide des innovations en matière de fintech.

Les marchés de la fintech sont de nature différente. Alors que d'autres sont plus développés en termes de nombre de fintechs actives, de types de services qu'elles fournissent et de segments de marché sur lesquels elles opèrent, d'autres marchés sont encore sous-développés, caractérisés par un nombre limité de fintechs, de faibles investissements et un écosystème fragmenté. La conclusion de Korynski (2019) mérite donc d'être soulignée, à savoir :

- (i) Il existe des différences entre les fintechs opérant dans les différents pays, une plus grande diversité étant observée dans les pays plus matures que dans les pays moins développés.
- (ii) Les fintechs opèrent dans tous les segments du marché financier, mais on les trouve surtout dans les services de paiement, les prêts et les services de conseil financier.
- (iii) Certaines fintechs offrent des services financiers aux personnes non bancarisées sans les intégrer dans le système financier classique.
- (iii) Le soutien politique aux fintechs diffère d'un pays à l'autre - alors que certains pays ont une approche cohérente, d'autres n'en ont pas.

En ce qui concerne le financement des fintechs, l'analyse montre des différences entre les pays. Les facteurs expliquant cette diversité comprennent les caractéristiques structurelles de l'économie nationale, allant de la qualité de la réglementation à la profondeur des marchés financiers et à leur capacité d'innovation (Cornelli et al., 2021). C'est la raison pour laquelle les États-Unis, le Royaume-Uni, plusieurs marchés européens et la Chine se classent en tête de l'innovation fintech (Cornelli et al., 2021). Compte tenu de la concurrence et d'autres obstacles aux nouvelles fintechs, 57 pays ont déjà mis en place des bacs à sable réglementaires pour permettre aux innovateurs de mener des essais pilotes (Banque mondiale, 2020). D'autres pays ont eu recours à d'autres approches réglementaires, notamment celles mises en œuvre par le Kenya, la Tanzanie et les Philippines, qui consistent à "tester et apprendre", un préalable au "bac à sable réglementaire" (AFI, 2020).

Littérature empirique

Il est important de comprendre les structures du marché et l'intérêt des gens pour développer les applications des fintechs. De plus en plus d'ouvrages établissent une corrélation entre l'évolution des fintechs et l'amélioration des transactions numériques, et le rôle qu'elles jouent dans la réduction des difficultés auxquelles les banques et autres institutions financières sont confrontées en période de récession économique prolongée (Pinshi, 2021 ; et Sahay et al. 2020). Si certaines fintechs complètent les services offerts par les institutions financières traditionnelles, d'autres s'y substituent. Par exemple, Fuster et al. (2019), utilisant des données sur les prêts hypothécaires aux États-Unis, ont constaté que les prêteurs fintech pair à pair (P2P) traitaient les demandes 20 % plus rapidement, ce qui suggère une concurrence accrue pour la finance traditionnelle. Une autre étude de Tang (2019), utilisant le changement réglementaire comme un choc exogène à l'offre de crédit bancaire aux États-Unis, a établi que les plateformes de prêt P2P se substituent plutôt qu'elles ne complètent les services bancaires traditionnels. Dans l'ensemble, les résultats de Fuster et al. (2019) et de Tang (2019) suggèrent que les prêts P2P fintech ciblent les emprunteurs à haut risque et élargissent le crédit aux emprunteurs bancaires marginalisés. Comme le soutiennent Liao et al. (2017) et Hayvrylchyk et al. (2017), les structures de marché ont une incidence sur les résultats des innovations Fintech. Dans les régions où le réseau d'agences bancaires est peu diversifié et où la concentration bancaire est plus faible, les produits et services d'innovation Fintech sont susceptibles de concurrencer les banques (Hayvrylchyk et al., 2017).

Dans l'ensemble, les fintechs sont donc importantes pour l'économie car elles améliorent la croissance économique et, par extension, le bien-être des ménages, car elles réduisent le coût de l'extension des services financiers à de nouveaux clients. Cet argument est en accord avec Appiah-Otoo et Song (2021) qui ont établi une relation positive entre le transfert d'argent et les applications de paiement sur la croissance économique et la consommation des ménages par habitant en Chine, respectivement. L'impact de la fintech dans d'autres pays en développement est également considérable, comme le prouvent les données provenant d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Amérique du Sud (Aron, 2018). Les consommateurs pauvres des pays en développement sont désormais en mesure de conserver de l'argent liquide dans leurs portefeuilles mobiles, grâce à des téléphones bon marché et/ou recyclés, et d'effectuer des transferts financiers facilement et à moindre coût (Ozili, 2018 ; Aron, 2018 et Banque africaine de développement, 2012). Ils sont également en mesure de constituer une épargne et d'investir dans des activités productives, et donc de réduire les niveaux de pauvreté (Arnold et Gammage, 2019 ; Schaner 2016 ; et Prina, 2015).

Le rôle de la fintech dans l'inclusion financière est également remarquable. Tok et Heng (2022), utilisant les données du Global Findex, ont constaté une corrélation positive plus élevée entre la fintech et l'inclusion financière numérique par rapport aux mesures traditionnelles de l'inclusion financière. Le rôle de la fintech dans la

réduction de l'écart de revenus et de la fracture rurale-urbaine a été observé, mais aucun impact n'a été noté sur la disparité entre les sexes, ce qui suggère la nécessité d'autres interventions pour combler ce fossé. Le paiement numérique est l'instrument le plus courant, avec en tête l'argent mobile, l'une des premières solutions fintech (Sahay et al., 2020). Progressivement, cependant, l'expansion des données des utilisateurs qui accompagne l'argent mobile a stimulé le prêt numérique, les prêteurs numériques utilisant des données alternatives provenant de fournisseurs de paiement et d'autres sources pour identifier la solvabilité des emprunteurs (Sahay et al., 2020).

Plusieurs facteurs influencent l'utilisation et l'adoption des fintechs du côté de l'offre et de la demande. L'influence de ces facteurs varie d'un pays à l'autre. Aurazo et Vega (2021), en utilisant les données des enquêtes sur le budget des ménages du Pérou (2015-2018), ont constaté que, parmi d'autres variables, l'accès à Internet représentait une utilisation plus importante des services financiers numériques et que les ménages situés dans les quantiles supérieurs du revenu par habitant avaient une probabilité plus élevée de payer avec des instruments numériques. En outre, Lema (2017) a évalué les facteurs influençant l'adoption des services financiers mobiles dans la population non bancarisée du district de Chamwino en Tanzanie et a établi que l'utilité perçue, le coût perçu et l'influence sociale influencent de manière significative l'adoption des services financiers mobiles. En Inde, Wibella et al. (2018) ont constaté que la confiance perçue dans les services financiers numériques était le facteur qui influençait le plus l'utilisation des services financiers numériques.

Un autre travail empirique est celui d'Ogege et Boloupremo (2020) au Nigéria. Ogege et Boloupremo (2020), en utilisant une analyse de régression ANOVA sur 303 répondants, ont trouvé une corrélation positive entre l'augmentation des avancées technologiques et leur utilisation par les jeunes consommateurs. Ogege et Boloupremo (2020) ont conclu que l'expansion rapide des innovations fintech et la pression qu'elles exercent sur les institutions financières traditionnelles poussent ces dernières à s'engager activement avec les fintechs pour tenter d'améliorer leurs services et de les rendre plus pratiques.

Les conclusions tirées de la littérature sont les suivantes : Premièrement, la croissance des fintechs dépend fortement d'un certain nombre de facteurs (du côté de l'offre et de la demande) ; un seul facteur ne peut pas conduire la fintech à lui seul. Deuxièmement, la collaboration entre les acteurs de l'écosystème fintech est importante pour assurer une croissance durable des fintechs. Troisièmement, la qualité du cadre juridique et réglementaire, la profondeur des marchés financiers et la capacité d'innovation de ces marchés jouent un rôle important pour attirer les investissements des fintechs sur un marché particulier. Quatrièmement, les fintechs complètent ou remplacent les services offerts par les fournisseurs de services financiers traditionnels, mais la nature des deux dépend du niveau de développement du marché financier.

3. Approche

L'analyse de cette étude est descriptive et s'appuie sur une approche qualitative. Elle est basée sur l'examen de divers documents, l'analyse de données secondaires et les informations recueillies lors d'entretiens et de discussions avec des informateurs clés dans les institutions financières, les agrégateurs, les facilitateurs de développement de la finance numérique et d'autres parties prenantes concernées. L'annexe 1 présente une liste des parties prenantes interrogées. Le document couvre à la fois les nouvelles fintechs et les fintechs en place, y compris l'argent mobile.

Sur la base de la littérature existante, ce document examine les technologies de l'information (TI) et les innovations qui y sont associées comme un moteur majeur de la fintech en Tanzanie. L'interaction entre les innovations informatiques, l'environnement commercial favorable (infrastructure juridique et réglementaire), l'infrastructure d'appui et le financement y est associée. En s'inspirant d'Imerman et Fabozzi (2020), de Pazarbasioglu et al. (2020) et de Pillai (2020), l'écosystème de la fintech est décrit dans le tableau 1.

Tableau 1 : Domaines d'intervention de l'écosystème Fintech

Technologies financières	Les domaines concernés comprennent, sans s'y limiter, les technologies de paiement, la gestion de patrimoine numérique, les prêts fintech, le financement participatif, l'insuretech, la propotech, le numérique, la banque (en ligne et mobile).
Domaines fonctionnels	Environnement commercial favorable pour les acteurs en place et les nouveaux acteurs, réglementation financière, gestion des risques, protection des consommateurs, financement et supervision/contrôle.
Conditions du marché	Préparation du marché (par exemple, nombre de personnes abonnées à l'argent mobile et/ou disposant de comptes bancaires) ; solidité du secteur financier (banques et institutions non financières), nombre d'agrégateurs, interopérabilité entre les systèmes de paiement et plateforme de coordination pour les acteurs clés ; éducation financière, éducation à la technologie financière et mécanismes de recours et de réparation des consommateurs.
Infrastructure d'appui	Identification numérique, bureaux de référence du crédit, portails de paiement, systèmes de crédit, infrastructure de connectivité.
Technologies émergentes pour les services financiers	Internet des objets, blockchain, intelligence artificielle, analyse des big data, cyber sécurité, biométrie, informatique libre et informatique en nuage. Les banques et les entreprises fintech ont développé des technologies basées sur ces éléments en tenant compte de la confidentialité, du risque et d'autres questions de gestion afin d'accroître leur portée de manière pratique.

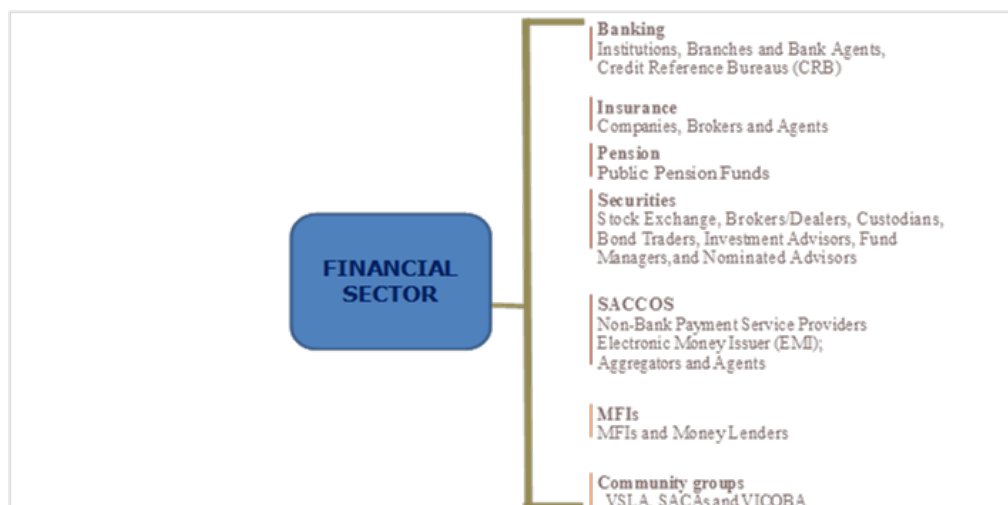
Source : Adopté et modifié à partir de Imerman et Fabozzi (2020), Pazarbasioglu et al. (2020), Pillai (2016).

Il y a des développements/étapes significatifs dans chacun des domaines illustrés dans le tableau 1, comme l'illustrent les sections suivantes. Le marché n'a pas dépassé la deuxième génération, c'est-à-dire qu'il n'a pas dépassé le nano-crédit et les paiements aux commerçants. Des progrès notables sont observés dans la première génération, où le niveau d'accès à l'argent mobile et à l'agent bancaire est énorme, grâce, entre autres, à l'identification numérique et à l'enregistrement de masse des cartes SIM.

4. Aperçu du secteur financier en Tanzanie

Le secteur financier tanzanien comprend les banques, qui représentent environ 70 % des actifs du secteur financier (NFIF, 2018), les assurances, les fonds de pension, les sociétés coopératives d'épargne et de crédit (SACCO), les sociétés de crédit et les prêteurs, ainsi que les groupes communautaires (figure 1).

Figure 1 : Paysage du secteur financier tanzanien



Source : Adopté et modifié à partir de NFIF (2018)

Le secteur est entièrement réglementé depuis la promulgation de la loi sur la microfinance (Microfinance Act, 2018).³ La Banque de Tanzanie est investie du pouvoir de réglementer et de superviser toutes les institutions financières de dépôt et certaines institutions financières sans dépôt, conformément à la loi de 2006 sur la Banque de Tanzanie, à la loi de 2006 sur les institutions bancaires et financières, à la loi de 1992 sur le change, à la loi de 2015 sur les systèmes de paiement nationaux et à la loi de 2018 sur la microfinance. Les autres institutions financières réglementées et supervisées comprennent les bureaux de change, les sociétés de crédit-bail, les sociétés de refinancement hypothécaire, les prestataires de services de microfinance (niveau 1 : institutions de microfinance acceptant des dépôts et niveau 2 : institutions de microfinance n'acceptant pas de

dépôts, y compris les particuliers et les prêteurs d'argent), les bureaux de référence en matière de crédit et les systèmes de paiement. Le rôle de supervision et de régulation des SACCOS de niveau 3 et des groupes communautaires de niveau 4 est délégué respectivement à la Commission tanzanienne pour le développement des coopératives (TCDC) et au Bureau du président pour l'administration régionale et le gouvernement local (PO-RALG). Le rôle de ces deux institutions est de s'assurer que les institutions supervisées respectent les exigences juridiques.

À la date de 2020, le réseau de succursales des banques s'élevait à 969, contre 430 en 2009. Les succursales étaient concentrées dans cinq régions (Dar es Salaam, Mwanza, Arusha, Mbeya et Kilimandjaro), représentant 52 % du total des succursales en activité (Bank of Tanzania, 2020a)⁴. Le tableau 2 présente les catégories d'institutions bancaires sous le contrôle de la Banque de Tanzanie, tandis que le tableau 3 présente les principaux indicateurs du secteur financier.

Tableau 2 : Catégories d'institutions bancaires sous le contrôle de la Banque de Tanzanie

Catégorie	2016	2017	2018	2019	2020
Banques commerciales	38	38	40	38	35
Banques de développement	2	2	2	2	2
Banques de microfinance	4	5	5	5	4
Banques communautaires	12	11	6	6	5
Institutions financières	3	3	0	0	0
Total	59	59	53	51	46

Source : Banque de Tanzanie

Tableau 3 : Principaux indicateurs du secteur financier

Indicateur	Valeur
Banques et institutions financières agréées (2020)	46 (969 branches)
Actifs bancaires (milliards)	TZS 34,690
Dépôts (locaux)- milliards	TZS 17,776
Dépôts (étrangers)- milliards	TZS 6,990
Où les gens épargnent-ils (Adultes : Finscope 2017)*	
Banques	3,901,002
Domicile	11,981,649
L'argent mobile	9,752,505
Où les gens empruntent-ils (Adultes : FinScope 2017)	
Famille et amis	19,226,368
Groupes d'épargne	5,015,574
Argent mobile	1,114,572
Banques	835,929
Fournisseurs agréés de services de microfinance (Niveau II : Sociétés de microcrédit : décembre 2021)	760

suite page suivante

Tableau 3 Continué

Indicateur	Valeur
Fournisseurs agréés de services de microfinance (Niveau II : SACCOS : décembre 2021)	668
Fournisseurs agréés de services de microfinance (niveau IV : groupes d'épargne : décembre 2021)	28,054
Nombre d'agents bancaires (2021)	40,410
Nombre de Guichets Automatiques de Billets (2021)	2,041

Source : FinScope Tanzanie (2017), et la Banque de Tanzanie.

*Estimations en 2017 (27 864 302).

Note : Taux de change en 2020 : 1US\$=TZS 2,300.

Les paiements numériques ont également gagné du terrain dans le secteur bancaire à travers divers canaux, notamment les guichets automatiques de banque (GAB), les points de vente (TPV), les services bancaires par Internet et les services mobiles (SMS). Le nombre de guichets automatiques est passé de 1 361 à 2 058 en l'espace de huit ans (2012-2020), tandis que celui des points de vente est passé de 1 910 à 47 496 (BoT, 2020). La valeur des transactions bancaires par téléphone mobile et par Internet a connu une tendance à la hausse, grâce aux innovations apportées par la technologie de la téléphonie mobile. La valeur des transactions bancaires par internet est passée de 17.8 trillions TZS en 2012 à 64.9 trillions TZS en 2020, tandis que celle des transactions bancaires par téléphone portable est passée de 302 millions TZS à 25.0 trillions TZS. Ces améliorations n'auraient pas pu se produire sans les innovations fintech qui étaient des interfaces avec les fonctions de base des banques.

En plus de la Banque de Tanzanie, les autres régulateurs du secteur financier comprennent l'Autorité de régulation des assurances de Tanzanie (TIRA), l'Autorité des marchés des capitaux et des valeurs mobilières (CMSA) et l'Autorité de régulation des communications de Tanzanie (TCRA). Ces régulateurs collaborent pour assurer le bon fonctionnement du secteur financier dans son ensemble. Voici un aperçu de chacun de ces régulateurs :

Autorité de régulation des assurances de Tanzanie (TIRA) : Établie par la loi sur les assurances n° 10 de 2009, elle est chargée de superviser et de réglementer les acteurs du secteur de l'assurance, notamment les assureurs, les courtiers d'assurance, les agents d'assurance, les experts, les évaluateurs de sinistres et les experts en sinistres. En 2017, il y avait 30 compagnies d'assurance, 158 courtiers d'assurance, 51 experts en assurance, évaluateurs de sinistres et experts et 640 agents d'assurance (Ogolla, 2017). Le secteur de l'assurance est encore sous-développé, avec un taux d'utilisation des services d'assurance de 15 % de la population adulte en 2017 (FinScope Tanzania, 2017). Cependant, les compagnies d'assurance adoptent de plus en plus de solutions technologiques financières, y compris des plateformes d'argent mobile pour fournir divers produits et se connecter avec les courtiers et les agents. Parmi ces produits, on peut citer Tigo-bima - une couverture santé proposée par MILVIK - une fintech⁵.

Autorité des marchés financiers et des valeurs mobilières (CMSA) a été créée en 1995 par la loi de 1994 sur les marchés des capitaux et les valeurs mobilières (modifiée en 2010) et a pour mission de superviser les questions liées aux marchés des capitaux. Les entités relevant de cette catégorie comprennent les courtiers, les conseillers, les gestionnaires de fonds, les régimes d'investissement collectif et les négociants en obligations. Le public est peu sensibilisé aux opérations boursières. Prenant acte de ce problème, la bourse de Dar es Salaam, en collaboration avec Maxicom Africa (Maximalipo), a lancé en 2015 la bourse mobile de Dar es Salaam pour permettre aux particuliers de s'inscrire à la bourse et d'acheter des actions. La plateforme est accessible via tous les principaux réseaux de téléphonie mobile (Tigo, Voda, Halotel, Airtel et Zantel). Une autre plateforme connexe est DSE Hisa Kinjani - une plateforme de négociation mobile développée par l'Agence du gouvernement électronique (eGA) et lancée en 2020. Notamment, la loi CMSA de 1994 ne permet pas aux fintechs de mobiliser des fonds sur le marché des capitaux, à moins que l'entreprise ne remplisse un ensemble de critères - des critères qui sont génériques à toutes les entreprises qui s'inscrivent sur le marché boursier à des fins de mobilisation de fonds.

Autorité tanzanienne de régulation des communications (TCRA) L'Autorité de régulation des communications de Tanzanie a le pouvoir de réglementer et de superviser les télécommunications, les technologies électroniques et les autres technologies de l'information et de la communication, entre autres. Ses pouvoirs sont définis dans la loi de 2003 sur l'Autorité de régulation des communications de Tanzanie. L'un des rôles clés de l'Autorité est de promouvoir la concurrence, l'efficacité économique et des services sûrs pour les consommateurs à faibles revenus et défavorisés. Une procédure rigoureuse d'octroi de licences aux fournisseurs de services de télécommunications, assortie de conditions à remplir (licence pour les installations de réseau, licence pour les services de réseau et licence pour les services d'application), a permis l'émergence d'acteurs solides et d'une concurrence dans le secteur des télécommunications. Ce processus, associé à l'enregistrement massif des cartes SIM (enregistrement biométrique KYC des cartes SIM), renforce la confiance des fournisseurs de services et des consommateurs, ainsi que le lien avec les différentes bases de données de services.

Autorité de régulation de la sécurité sociale (SSRA) L'Autorité de régulation est investie de pouvoirs de régulation des activités de sécurité sociale dans le pays en vertu de la loi de 2008 sur la sécurité sociale (Autorité de régulation). Avant 2018, cinq régimes obligatoires de fonds de pension relevaient du mandat de l'Autorité : Fonds de prévoyance des fonctionnaires (GEPF), Fonds de pension paraétatique (PPF), Fonds de pension des autorités locales (LAPF), Fonds de pension de la fonction publique (PSPF) et Fonds national de sécurité sociale (NSSF). Ce nombre a eu peu d'effet sur l'utilisation des services de retraite, avec seulement 4,0 % (1,1 million de personnes adultes) desservies (FinScope Tanzanie 2017). Jusqu'à présent, on n'a pas observé beaucoup d'innovations ou de jeunes entreprises dans ce domaine en Tanzanie et dans la région de l'Afrique de l'Est, bien qu'il y ait des solutions informatisées dans le bureau central, qui ont amélioré l'efficacité de la prestation de services.

5. Environnement favorable aux Fintechs

Politiques, plans et autres initiatives

Les politiques et les plans de développement nationaux de toute la région font état d'une volonté de mettre en place des systèmes numériques dans le secteur financier. La croissance des réseaux et des technologies modernes, associée à une capacité adéquate des ressources humaines, est considérée comme un moyen de parvenir à une croissance compétitive, plus rapide, équitable, durable et inclusive. Les politiques, plans et initiatives nationaux récents qui promulguent l'adoption et l'utilisation de la technologie numérique en Tanzanie sont les suivants :

- (i) **Politique nationale en matière de technologies de l'information et de la communication (NICTP) de 2016**⁶. Cette politique est axée, entre autres, sur le renforcement du capital humain dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), sur l'accès et la disponibilité de services à large bande abordables et sur la mise en place d'une infrastructure TIC fiable, interopérable et durable. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, plusieurs étapes ont été franchies, notamment en ce qui concerne le développement de l'infrastructure numérique physique, où tous les sièges régionaux sont actuellement connectés à la dorsale nationale à large bande pour les TIC. Ceci, associé à l'investissement des télécoms dans l'infrastructure de téléphonie mobile et à la concurrence croissante dans l'industrie des télécommunications, a fait passer la télédensité mobile de 13,1 abonnés pour 100 personnes en 2008 à 82,2 en 2019 (Banque mondiale, 2020). Cela a non seulement créé une plateforme pour la révolution numérique dans la finance, mais aussi un environnement propice à l'introduction et à la croissance de services numériques dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'administration publique, de l'information judiciaire et de l'information sur les marchés.
- (ii) **Politique nationale de microfinance, 2017**⁷ La politique articule et promeut les services de microfinance et les innovations associées pour un système financier stable et des services financiers à base élargie. Elle met également l'accent sur le développement de systèmes, de plateformes et de canaux de distribution pour les services de microfinance numérique.

- (iii) **Plan national de développement quinquennal 2021/22-2025/26⁸** qui, entre autres, vise à promouvoir l'innovation et l'application des TIC pour que les citoyens bénéficient de la révolution numérique, notamment des services numériques dans les domaines de la finance, de l'éducation, de l'administration publique et de l'information sur le marché. Le plan reconnaît l'absence de stratégie nationale de numérisation et apprécie l'importance d'un cadre juridique et réglementaire souple et dynamique pour orienter les activités d'innovation numérique telles que la recherche et les nouvelles entreprises technologiques, la concurrence loyale, la protection des brevets, l'enregistrement, la cyber sécurité et le financement.
- (iv) **Plan directeur pour le développement du secteur financier 2020/21-2029/30** vise à créer un secteur financier stable, sain, efficace et inclusif. Le plan est élaboré en reconnaissance des défis auxquels le secteur financier est confronté, notamment l'inadéquation de l'infrastructure pour soutenir la fintech, le faible niveau de connaissance et de protection des consommateurs de services financiers numériques et le faible niveau d'alphabétisation en matière de technologie financière - tous reconnus comme ayant réduit la confiance des utilisateurs dans les transactions électroniques. Le plan comporte plusieurs indicateurs, dont certains sont présentés dans le tableau 4.

Tableau 4 : Indicateurs sélectionnés dans le secteur financier (2021-2030)

Indicateur	Référence (2018)	Cible 2030
% de la population adulte utilisant les services bancaires	17%	50%
% de la population adulte bénéficiant de services d'assurance	15%	50%
% de la population adulte couverte par des pensions	6%	30%
% de la population listée sur les marchés des capitaux	0.04%	5%

Source : URT (2021)

Pour atteindre les objectifs fixés, il faut prendre des mesures définitives sur le plan juridique et réglementaire afin d'encourager les investissements dans l'infrastructure numérique, le développement des compétences dans le domaine des TIC, le financement et l'éducation financière.

Cadre national d'inclusion financière, 2018-2022:⁹ Il s'agit du deuxième cadre évolutif après la fin du premier qui a duré trois ans (2014-2016). Le cadre prolonge les objectifs non réalisés dans le premier cadre, mais se concentre davantage sur l'utilisation des services financiers et sur l'application de solutions technologiques (tableau 5). Ces objectifs doivent être atteints grâce à de multiples initiatives, notamment l'amélioration de la collaboration entre les prestataires de services financiers, qui passe par l'harmonisation de la grille monétaire nationale (interopérabilité), l'extension de l'approche "tester et apprendre" à l'aide de "bacs à sable" et le soutien financier aux innovateurs. Étant donné que le cadre est une initiative des parties prenantes publiques et privées, l'engagement des parties prenantes est toujours mis en avant grâce à des réunions et des suivis réguliers.

Tableau 5 : Objectifs nationaux sélectionnés en matière d'inclusion financière

Dimension	Résultats spécifiques	Mesure	Base de référence	Cible
Capacité d'intervention	Les adultes possèdent un téléphone portable	% d'adultes disposant d'un téléphone portable	63%	75%
	Les adultes disposent d'une identification unique et vérifiable	% de la population adulte enregistrée dans la base de données d'identification nationale	23%	90%
Utilisation	Tous les adultes disposent d'un compte enregistré sur lequel ils peuvent effectuer des transactions.	% d'adultes titulaires d'un compte enregistré pouvant effectuer des transactions	76%	85%
Usage	Tous les adultes épargnent, empruntent, effectuent des transactions et atténuent les risques financiers.	% d'adultes disposant d'une épargne formelle	43%	60%
		% d'adultes utilisant des services de paiement numérique	60%	70%
		% d'adultes disposant d'une épargne formelle	43%	60%
		% d'adultes utilisant des services d'assurance	15%	50%

Source : Cadre national d'inclusion financière, 2018.

Régime réglementaire des Fintech

D'un point de vue réglementaire, la réglementation des fintechs est nécessaire pour minimiser les risques qui peuvent émerger lors de l'opérationnalisation des systèmes innovants. Toutefois, il est largement admis qu'une réglementation trop stricte au début de l'innovation peut nuire à son expansion. L'approche "tester et apprendre" a été utilisée lors de l'introduction de M-Pesa en 2008. La loi de 2015 sur les systèmes de paiement et les règlements de 2015 sur les systèmes de paiement (monnaie électronique), ainsi que d'autres règlements connexes, régissent les services financiers numériques dans le pays. Tous les produits et services de monnaie électronique sont approuvés/agrésés par la Banque de Tanzanie. Le cadre réglementaire en place oblige le prestataire de services financiers qui lance un produit ou un service fintech à obtenir l'approbation de la Banque de Tanzanie et à respecter scrupuleusement les exigences réglementaires. Le tableau 6 résume les principales législations régissant les fintechs en Tanzanie.

Tableau 6 : Environnement réglementaire de la Fintech en Tanzanie

Cadre juridique principal	Objectif	Impacts
Loi de 2006 sur la Banque de Tanzanie	Prévoit la création de la Banque et son rôle principal de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire, de supervision des banques et autres institutions financières, des systèmes de paiement et des questions connexes. Permet au ministre des finances d'adopter la législation nécessaire pour fluidifier la fourniture de services financiers.	Système financier sain et stable. Augmentation du crédit au secteur privé (11,7 % en moyenne entre décembre 2021 et avril 2022), inflation stable et faible (inférieure à l'objectif à moyen terme de 5 %) sur la période 2018-2021.
Loi de 2006 sur les banques et les institutions financières	Prévoit la réglementation des banques et des institutions financières, ainsi que la réglementation et la supervision des sociétés et régimes coopératifs d'épargne et de crédit, dans le but d'assurer la stabilité, la sécurité et la solidité du système financier et de réduire les risques pour les dépositaires.	Un secteur bancaire sain et stable en termes d'adéquation des fonds propres, de liquidités, d'actifs et de rentabilité. Les fonds propres de base s'élevaient à 17,2 % en 2020, tandis que l'adéquation des fonds propres était de 18,1 % par rapport aux seuils de 10 % et 12 %, respectivement.
Loi de 2018 sur la microfinance	Définit la licence, la réglementation et la supervision des activités de microfinance et des questions connexes, y compris la protection des consommateurs - divulgation des informations pertinentes, des termes et conditions et de l'éducation financière des clients, et transparence des coûts du crédit.	A conduit à l'établissement d'un cadre défini pour les activités de microfinance dans le pays, activités qui n'étaient pas réglementées auparavant. Il s'agit notamment des transferts numériques et des services de paiement.
Loi de 2015 sur les systèmes de paiement	La Banque de Tanzanie est habilitée, entre autres, à réglementer, superviser, enquêter et surveiller les opérations des systèmes de paiement, à fournir des services de règlement aux systèmes de paiement et à posséder et exploiter un système de règlement brut en temps réel.	Amélioration du système de compensation des chèques électroniques entre les banques, permettant l'émission et la circulation de monnaie électronique, y compris les chèques émis par les systèmes de paiement mobiles.

suite page suivante

Tableau 6 Continué

Cadre juridique principal	Objectif	Impacts
Règlement de 2015 sur les systèmes de paiement (monnaie électronique)	Prévoit la réglementation des instruments de paiement, de la monnaie électronique et d'autres activités connexes des prestataires de services de paiement. Elle décrit les procédures d'agrément des émetteurs (bancaires ou non bancaires) de monnaie électronique.	Obligation pour les entités qui ne sont pas des banques ou des institutions financières (y compris les opérateurs de téléphonie mobile) de créer des entités juridiques distinctes pour l'émission de monnaie électronique, l'ouverture de comptes fiduciaires et leur gestion. Amélioration de l'accès aux services financiers pour les consommateurs non bancarisés.
Règlement de 2019 sur les prestataires de services de microfinance ne prenant pas de dépôts	Le règlement prévoit que la Banque de Tanzanie réglemente les prestataires de services de microfinance de niveau 2, c'est-à-dire les sociétés de crédit. La procédure d'octroi de licence et les conditions associées à l'autorisation de l'activité, les activités interdites, la préparation des livres de comptes, la politique de prêt, le contrat de prêt et les garanties sont prévus dans la réglementation.	Définition d'un cadre de licence pour les activités de microfinance dans le pays et mise en place d'un mécanisme de protection des clients contre l'usure (taux d'intérêt) et d'autres pratiques malhonnêtes.
Règlement de 2019 de la Banque de Tanzanie (protection des consommateurs de produits financiers)	Cible tous les prestataires de services financiers et prévoit la responsabilité des prestataires de services financiers dans le respect des droits des consommateurs.	Contrairement à ce qui se passait auparavant, un mécanisme de recours et de réparation pour les consommateurs a été mis en place, qui comprend un cadre uniforme pour les plaintes des consommateurs, notamment en ce qui concerne le temps nécessaire pour résoudre les différents problèmes des consommateurs. Progressivement, cela renforce la confiance des clients des banques et des institutions financières dans le système financier du pays.

suite page suivante

Tableau 6 Continué

Cadre juridique principal	Objectif	Impacts
Règlement sur les institutions bancaires et financières (activités de microfinance), 2014	Applicable aux banques de microfinance et aux institutions financières exerçant des activités de microfinance (acceptation de dépôts du public et utilisation de ces dépôts pour l'octroi de prêts).	Promotion des activités de microfinance et amélioration spécifique de l'octroi de crédits aux personnes disposant de garanties non traditionnelles.
Règlement sur les institutions bancaires et financières (divulgations), 2014	S'applique aux banques et aux institutions financières et exige de ces institutions qu'elles garantissent un niveau élevé de transparence afin de permettre aux clients des banques et au public de prendre des décisions en connaissance de cause. Des questions telles que la langue, le contenu et la fréquence de la divulgation sont spécifiées dans les règlements.	Amélioration de la transparence dans les banques et les institutions financières. Ces institutions publient notamment leurs états financiers trimestriels et annuels dans au moins deux journaux en kiswahili et en anglais. Ces institutions ont également mis en place un mécanisme de recours en cas de plainte.
Règlement de 2019 sur la lutte contre le blanchiment d'argent (déclaration des transferts de fonds électroniques et des transactions en espèces)	Prévoit les conditions et les procédures de déclaration des transactions monétaires et des transferts électroniques de fonds.	Les banques et les institutions financières ont mis au point des systèmes qui permettent de prévenir les actes de blanchiment d'argent, les risques de fraude et les pertes pour les clients. Cela implique une évaluation adéquate de la connaissance du client.

Source : Calculs de l'auteur

Après décembre 2020, l'émission de monnaie électronique est limitée aux opérateurs de monnaie mobile (MMO) et aux banques, afin de renforcer la surveillance des opérateurs de monnaie électronique et de préserver la stabilité du système financier. Cette restriction ne s'applique toutefois pas aux banques et aux entités autres que les opérateurs de monnaie mobile déjà titulaires d'une licence. Bien que la décision de la Banque soit nécessaire, les parties prenantes interrogées ont fait valoir qu'elle empêcherait les innovations et les technologies de paiement de se développer et de s'étendre. Elle empêcherait également les nouvelles technologies de paiement électronique telles que PayPal et PayTM de pénétrer le marché national.

Le cadre réglementaire des services financiers numériques en place s'applique aux banques et aux institutions financières non bancaires en général, et n'est pas spécifique à un produit. Par conséquent, les nano-crédits émis par les MMO ne sont pas encore réglementés, ce qui suscite des inquiétudes quant aux pratiques prédatrices, notamment en ce qui concerne les taux d'intérêt élevés. Dans d'autres

pays, le nano-crédit bénéficie d'un cadre réglementaire particulier. Un bon exemple est celui du Kenya, où la réglementation sur les fournisseurs de crédit numérique a été introduite en 2022 pour placer tous les prêteurs numériques qui n'étaient pas réglementés auparavant dans l'orbite de la Banque centrale du Kenya¹⁰.

Infrastructure de paiement numérique

L'infrastructure de paiement en Tanzanie a évolué parallèlement aux progrès technologiques et aux besoins du marché. De nouveaux systèmes ont été développés et d'autres sont en cours de modernisation, ainsi que les règles qui les régissent. Les systèmes vont des systèmes de règlement brut en temps réel de grande valeur aux systèmes de paiement de détail en temps réel de faible valeur. Ces systèmes comprennent la Chambre de compensation automatisée de Tanzanie (TACH)¹¹, qui facilite la compensation des paiements interbancaires, y compris les chèques et autres paiements électroniques (Système de compensation interbancaire de Tanzanie - TISS inclus). Jusqu'à présent, le TACH a permis de réduire le temps de transaction de 3-7 jours à un jour. Parmi les autres systèmes en place, citons le système de paiement de l'Afrique de l'Est (EAPS) qui relie les systèmes de paiement en temps réel des États partenaires de l'Afrique de l'Est afin de faciliter l'utilisation de la monnaie locale dans le règlement des paiements, et le système de règlement brut en temps réel de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC-RTGS).¹²

Dans l'ensemble, on constate une amélioration significative du volume et de la valeur des transactions passant par les systèmes. Par exemple, à TISS, la valeur des transactions est passée de 25 000 milliards de TZS en 2005 à 174 300 milliards de TZS en 2021, tandis que la valeur en dollars américains est passée de 2,5 milliards de dollars américains en 2011 à 21 milliards de dollars américains en 2021.

La Banque de Tanzanie, en collaboration avec le ministère des finances et de la planification, a également mis en place une plateforme de paiement appelée Système de paiement instantané de la Tanzanie (TIPS). Ce système d'interopérabilité multilatéral vise à permettre l'échange de paiements en temps réel entre différents fournisseurs de services financiers numériques, en particulier entre les émetteurs de monnaie électronique : entre les banques, les banques et les MMO et entre les MMO - la configuration ne prévoit pas d'autres systèmes de paiement/fournisseurs de monnaie électronique. Le système est développé par des experts locaux, s'adapte aux technologies USSD et d'application et est hébergé et maintenu par la Banque de Tanzanie. L'expérimentation du système a débuté en juillet 2021, avec la participation de deux fournisseurs de réseaux mobiles (Airtel et Tigo) et de trois banques (National Microfinance Bank, CRDB Bank et Exim Bank). Une fois le système mis en place, l'envoi d'argent ne nécessitera que la recherche du nom du destinataire enregistré sur le réseau mobile. Les institutions financières participantes paieront des frais pour les transactions effectuées par l'intermédiaire du système, mais ces frais devraient être peu élevés.

6. Évolution des systèmes de paiement numérique en Tanzanie

Paiements électroniques en Tanzanie

Les paiements électroniques ont pris de l'ampleur en Tanzanie depuis le début de l'année 2001, lorsque des plateformes technologiques ont facilité la prestation de services bancaires (transferts et retraits). Les dispositifs et canaux liés à la fintech ont amélioré l'efficacité du système bancaire mais n'ont pas eu d'impact significatif sur la diffusion des services bancaires auprès de la majorité de la population. En 2006, le taux de pénétration des services bancaires formels n'était que de 9,0 % de la population adulte (15 ans et plus), 37 % de la population ayant recours à des canaux semi-formels et informels, et 54 % étant totalement exclus (FinScope Tanzania, 2006).

L'introduction de l'argent mobile, la première solution fintech de ce type dans le pays, a apporté des changements significatifs sur le marché. Cette innovation qui s'appuie sur les téléphones mobiles a été introduite en Tanzanie par deux opérateurs de réseaux mobiles (Vodacom et Zantel) en 2008, bien que Zantel (Z-Pesa) ait quitté le marché au profit de Vodacom (M-Pesa)¹³ juste après l'entrée, après un échec. Deux ans plus tard, d'autres opérateurs ont envahi le marché, offrant des services et des produits similaires à ceux de M-Pesa : achat des unités téléphoniques, transfert et retrait d'argent. Les trois premières années de cette innovation ont été une période d'apprentissage, la Banque de Tanzanie adoptant une approche "tester et apprendre". Les MMO ont été invités à collaborer avec les banques commerciales en ouvrant un compte fiduciaire, de sorte que les montants sur les comptes fiduciaires devaient à tout moment être égaux aux liquidités électroniques en circulation. En l'espace de 7 ans (2008-2017), les ORM ont été autorisés à opérer des activités d'argent mobile de cette manière, avec des approbations basées sur des "lettres de non-objection" de la Banque de Tanzanie. La "lettre de non-objection" spécifiait les exigences en matière de supervision et de réglementation pour la conduite de l'activité, y compris (voir également GSMS, 2014). Il s'agissait notamment de :

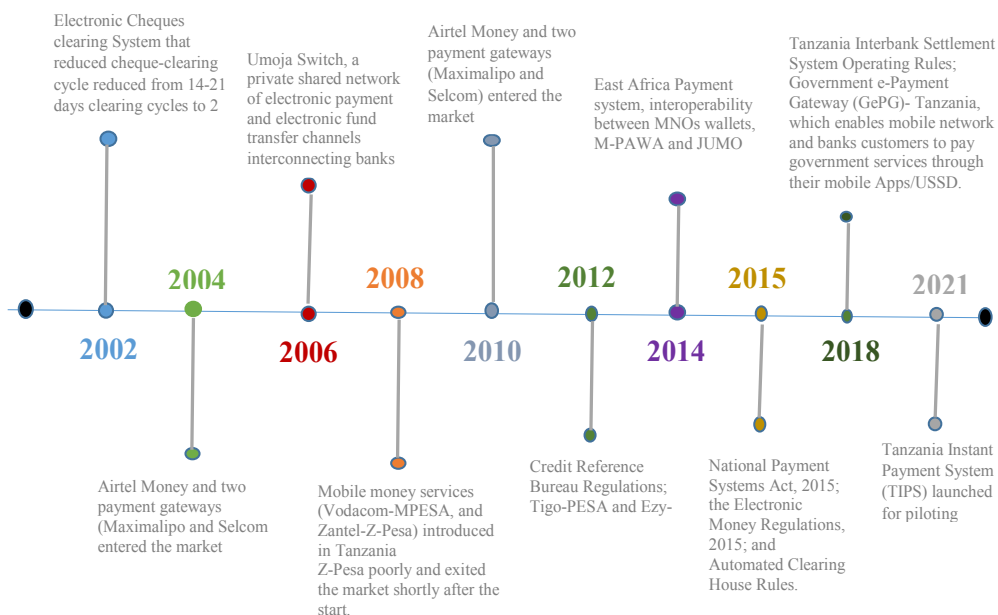
- Présentation au BOT avant approbation.
- Disposer d'une licence de la TCRA pour la fourniture de services à valeur ajoutée.
- Disposer d'un plan de gestion des risques.
- Ouverture d'un compte fiduciaire dans une banque commerciale.

Les pouvoirs de réglementation judiciaire et de surveillance de la conduite du marché ont été conférés par la loi sur le système de paiement promulguée en 2015. La section 6(1) (c), (d) et (g) de la loi donne à la Banque le pouvoir de délivrer des licences et de réglementer les activités et/ou les instruments liés :

- Au transfert de fonds d'un compte à un autre à l'aide de n'importe quel appareil électronique.
- Au transfert de monnaie électronique d'un dispositif électronique à l'autre.
- A la fourniture de services de paiement électronique à la population non bancarisée et sous-bancarisée.

La figure 2 illustre l'évolution des paiements électroniques en Tanzanie avant et après le lancement du programme d'argent mobile (2002 à 2020).

Figure 2 : Évolution du paiement électronique en Tanzanie



Source : Elaboré par l'auteur

Plateformes Fintech de télécommunication

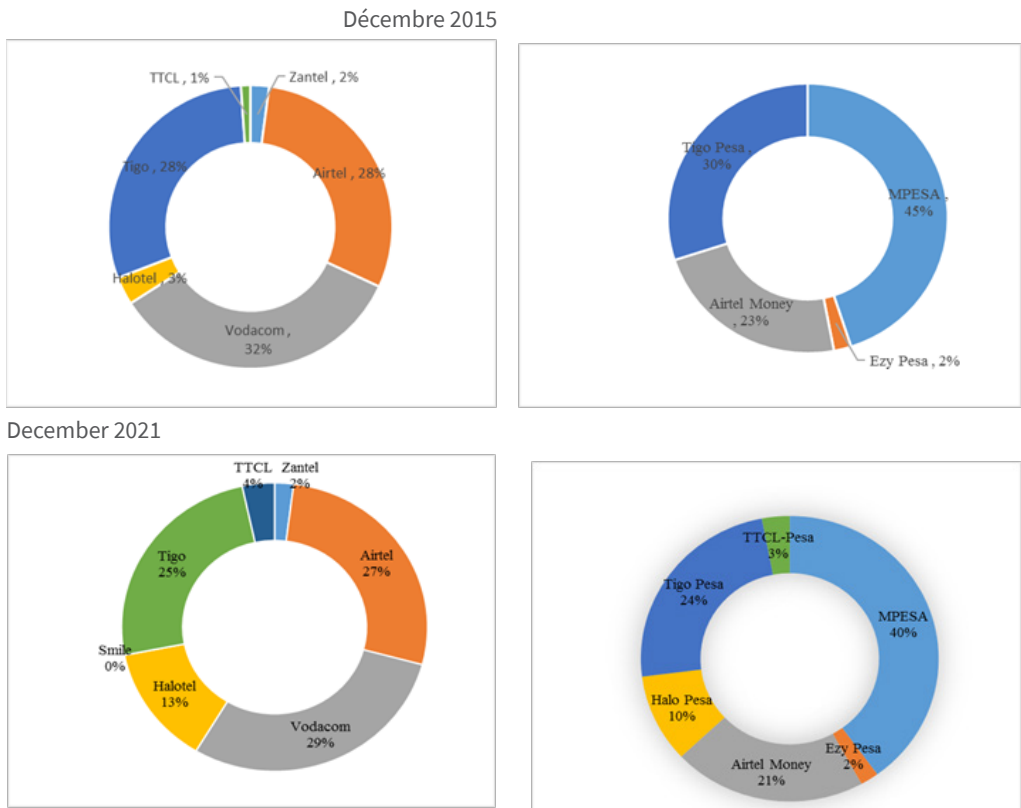
En décembre 2021, le marché comptait six opérateurs de téléphonie mobile, dont trois dominaient le marché, à savoir Vodacom (M-Pesa), Tigo (Tigo-Pesa) et Airtel (Airtel money) (figure 3). La structure est quelque peu différente de celle des autres marchés de la région, comme le montre le tableau 7. Les comptes d'argent mobile

enregistrés sont au nombre de 108,5 millions, dont 33,1 millions sont des comptes actifs qui ont effectué des transactions pour un total de 49 milliards de dollars US en 2020 (BoT, 2021b). La figure 3 montre la structure du marché en termes d'abonnements de téléphones cellulaires et de systèmes d'argent mobile. Vodacom détient 40,0 % des parts de marché, ce qui est inférieur au niveau de 2015, en partie à cause de la concurrence.

Figure 3 : Abonnement à la téléphonie mobile et services d'argent mobile (décembre 2021)

Abonnement aux services cellulaires mobiles (part de marché %)

Services monétaires mobiles (part de marché %)



Source : TCRA (2015 ; 2021)

L'analyse montre également la maturité du marché tanzanien de l'argent mobile, caractérisé par différents types de transactions, notamment les transferts et les retraits, les paiements et les dépôts P2P, B2G, C2B, G2P et P2G. Les transactions P2P et P2G sont courantes, assurées par les plateformes d'argent mobile autonomes des ORM ou par des plateformes en interface avec les banques et/ou les plateformes électroniques privées et gouvernementales. La transition du P2P vers les paiements aux commerçants (B2P), des paiements de faible volume vers les paiements volumineux et l'émergence de fintechs qui utilisent les systèmes mobiles et bancaires

pour permettre les transferts internationaux sont des phénomènes marquants. La domination du marché explique l'évolution rapide des produits sur le marché. Par exemple, les leaders du marché comme Vodacom-Tanzanie sont prêts à investir dans des produits ou des services en s'appuyant sur la couverture plus large de son réseau et sur sa base de clientèle, en espérant des retours rapides avant l'adoption d'une technologie similaire par les concurrents.

Tableau 7 : Portée des opérateurs de réseaux d'argent mobile en Tanzanie par rapport à d'autres pays de la région d'Afrique de l'Est

Pays	Nombre	ORM	Clients (Mil, 2020)	Stade de croissance
Tanzanie	6	M-Pesa (Vodacom), Tigo-Pesa, Airtel Money, Halopesa (Halotel), Ezy Pesa (Zantel) et TTCL-Pesa. Leader du marché : M-Pesa (40%)	51	Proche de la maturité avec de nombreux acteurs. La plupart des transactions ont lieu en dehors du réseau (les transactions en espèces sont encore nombreuses dans l'économie, environ 70 %). L'interopérabilité des opérateurs d'argent mobile existe et les innovations fintech tirent parti de l'infrastructure.
Kenya	4	M-Pesa (Safaricom), Airtel Kenya (Airtel Money), (Orange) Orange money et Telkom Kenya (T-Cash). Leader du marché : M-Pesa (98,8 % : mars 2020)	61	Avancées. Les innovations sur le marché sont largement tirées par M-Pesa, avec un nombre croissant de transactions effectuées au sein du réseau (c'est-à-dire les paiements, l'épargne et le crédit). Les jeunes entreprises fintech tirent parti de l'infrastructure de la téléphonie mobile. L'interopérabilité des opérateurs d'argent mobile existe.
Ouganda	4	MTN Uganda (MTN Mobile money), Airtel Uganda (Airtel money), Afritell Uganda/Orange Uganda (Afritell Uganda Money) et Uganda Telecom (M-Sente) : Leader du marché : MTN (54,7%)	28	En cours de maturité. La plupart des transactions ont lieu en dehors du réseau (l'économie de l'argent liquide domine) et les jeunes entreprises fintech émergentes tirent parti de l'infrastructure mobile. L'interopérabilité des opérateurs d'argent mobile existe.
Rwanda	3	MTN Rwanda (MTN Mobile Money), Airtel Rwanda (Airtel money) et Tigo Rwanda (Tigo-Pesa) : Leader du marché : MTN Mobile money (34%)	7.6	En croissance, mais avec l'adoption croissante de services au-delà de l'encaissement et du décaissement (P2P et G2P). La plupart des paiements sont effectués en dehors du réseau. L'argent mobile n'est pas interopérable.

Source : Compilé par l'auteur

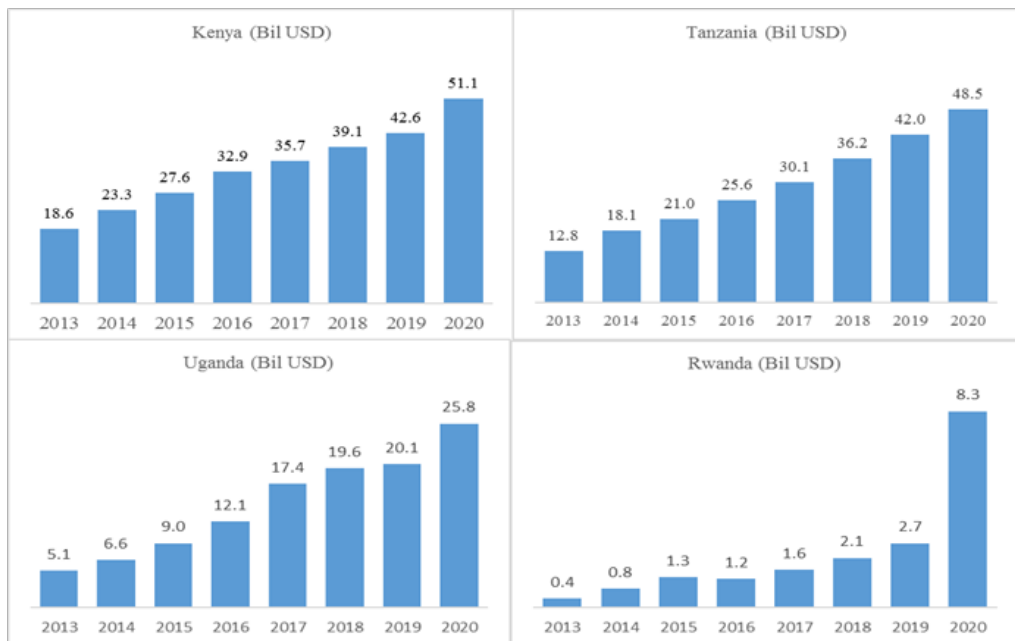
On observe une augmentation de la valeur des transactions d'argent mobile, comme dans d'autres pays de la région d'Afrique de l'Est (figure 4). La valeur des transactions a atteint 48,5 millions de dollars US en 2020 (environ 78,0 % du produit intérieur brut), avec des améliorations significatives observées en 2019 et 2020 en raison des mesures prises par les gouvernements et les institutions financières pour encourager l'utilisation des services financiers numériques afin de contourner les défis de COVID-19. La croissance ne concerne pas seulement le volume des transactions, mais aussi le nombre d'agents, d'utilisateurs et de comptes actifs (tableau 8).

Tableau 8 : Indicateur de performance de l'argent mobile

Élément	Jan-13	Déc-21
Comptes d'argent mobile	27,430,274	108,481,990
Utilisateurs actifs	8,078,452	33,142,118
Points de vente d'argent mobile (agents)	98,412	838,759
Valeur du compte fiduciaire (milliards, TZS)	195.4	1,184,155

Source : Banque de Tanzanie

Figure 4 : Valeur des transactions d'argent mobile dans certains pays d'Afrique de l'Est



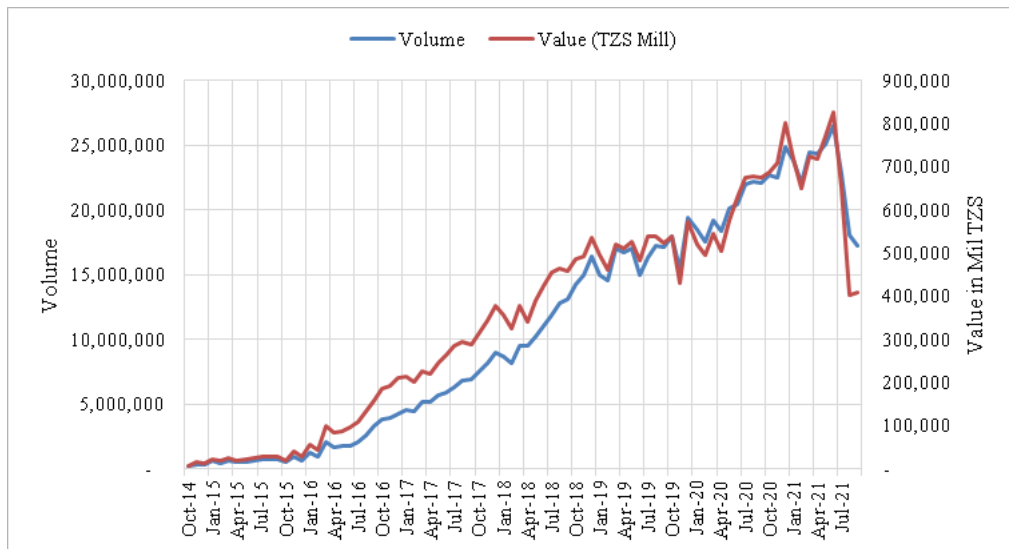
Source : Banques centrales d'Afrique de l'Est : (Calculs de l'auteur)

Note : Taux de change pour 1 US\$: Rwanda (Rwf : 864,5) ; Ouganda (Ush 3,636.1) ; Kenya (Ksh 102) et Tanzanie (TZS 2,250).

L'amélioration de l'interopérabilité de l'argent mobile est liée à une initiative menée par les acteurs du secteur, principalement les ORM. Le système permet des transferts instantanés d'argent électronique entre différents fournisseurs d'argent mobile, ce qui

réduit les coûts de transaction et améliore l'accès. La valeur des transactions s'élevait à près de 700 milliards TZS par mois en 2021, contre 12.2 milliards TZS par mois en 2014 (figure 5). Le ralentissement observé à partir de juillet 2021 s'explique en partie par l'introduction d'une taxe sur les transactions d'argent mobile. L'interopérabilité se développe également entre les MMO et les institutions financières, ce qui permet aux clients de transférer de l'argent, d'effectuer des retraits, de payer des factures, de vérifier les soldes et d'accéder aux états financiers. Les données sur le volume et la valeur des transactions de ce type n'étaient pas accessibles au moment de la rédaction du présent document.

Figure 5 : Interopérabilité de l'argent mobile



Source : Banque de Tanzanie (2021)

Télécoms - Institutions financières partenaires Fintechs

Il existe plusieurs produits et services financiers proposés par des innovateurs fintech en partenariat avec des banques. Ces dernières permettent aux fintechs, qui facilitent les institutions financières, de fournir des services financiers aux consommateurs finaux. Les produits et services financiers offerts de cette manière sont basés sur des accords tripartites entre les fournisseurs de services financiers, les vendeurs et les MMO. Les produits et services vont de l'épargne au crédit, en passant par les transferts de fonds et l'assurance. Certains de ces produits sont présentés dans le tableau 9.

Tableau 9 : Fintechs sélectionnées en interface avec les institutions financières

NO.	Plateforme/ Fintech	Institution	Agrégateur de clients	Type de solution
ÉPARGNE				
1	Timiza Akiba	Letshego Bank Tanzania et le fournisseur de technologie JUMO		Une solution d'épargne offrant aux clients d'airtel une plateforme pour épargner en vue d'un objectif.
2	Halal Pesa	Amana Bank		Une plateforme d'épargne reliant les clients d'Amana Bank et de M-PESA et respectant les lois de la charia.
L'ÉPARGNE ET LE CRÉDIT				
1	M-Pawa	Banque NCBA	Vodacom	Produit d'épargne et de microcrédit. Il s'agit d'une solution basée sur le réseau M-Pesa, qui facilite les services bancaires traditionnels (prêts et épargne). L'épargne et les prêts sont assortis d'une composante d'intérêt. Une solution similaire au Kenya est M-Shwari par NCBA Bank-M-Pesa ; Kenya Commercial Bank (KCB) - M-Pesa ; et Mokash et NCBA en Ouganda et au Rwanda.
2	M-Koba	Banque de commerce de Tanzanie	Vodacom	Une plateforme qui permet à des groupes (amis et autres groupes d'accumulation d'épargne) d'épargner, de prêter à leurs membres et de partager leurs gains. Elle s'inspire du modèle des banques communautaires villageoises, qui sont de petits groupes d'épargne créés par des membres pour jouer un rôle similaire. Grâce à cette plateforme numérique, les membres disposent d'un espace pour contribuer n'importe où et à n'importe quel moment. La plateforme a amélioré la transparence et la simplicité, réduisant ainsi le défi que représente la conservation de l'argent collecté auprès des membres.
3	Halo Yako	Banque de microfinance FINCA Limited	Halotel	Solution permettant aux clients de FINCA d'épargner et d'accéder à de petits prêts sur place
4	Timiza Vikoba	Banque Maendeleo	Airtel Tanzanie	Il favorise l'épargne et le crédit pour des groupes de 5 à 50 personnes. Les prêts sont proposés aux membres après 4 épargnes hebdomadaires - sur une base rotative.

suite page suivante

Tableau 9 Continué

NO.	Plateforme/ Fintech	Institution	Agrégateur de clients	Type de solution
LENDING				
1	Songesha	Tanzania Commercial Bank (connue sous le nom de TPB)	Vodacom Vodacom	Service de découvert qui permet aux clients de procéder à des transactions M-Pesa (par exemple, envoyer de l'argent, acheter des unités téléphoniques et internet, transférer des fonds vers un autre portefeuille mobile, payer des commerçants, payer des factures telles que l'électricité, l'eau et les abonnements à la télévision ou acheter des unités téléphoniques et internet) lorsqu'ils n'ont pas suffisamment de fonds dans leur portefeuille.
2	Wakala-Songesha (plusieurs banques)			Offre une option de découvert aux clients M-PESA qui n'ont pas suffisamment de fonds dans leur portefeuille lorsqu'ils effectuent une transaction d'encaissement auprès d'un agent mobile.
3	Tigo Nivushe	Jumo Tanzania services Company	Tigo	Il s'agit d'un prêt immédiat qui permet aux clients de Tigo d'effectuer des transactions par l'intermédiaire de leur portefeuille en cas de manque de liquidités. Le client peut bénéficier d'un prêt allant jusqu'à 20 000 TZS et si le remboursement est effectué dans les délais, il peut prétendre à un prêt supplémentaire. Un bon exemple dans la région est Fuliza au Kenya, proposé par M-Pesa de Safaricom et NCBA.
IASSURANCE				
1.	Tigo-Bima Mkononi	Milvik Tanzania Limited—fintech for health	Tigo	Offre une couverture d'assurance maladie aux clients non bancarisés qui ne sont pas couverts par le système d'assurance général. La couverture va de 1,9 million à 12,9 million de TZS.
2.	VodaBima	Insurance companies operating in the country (10 as at March 2022)	Vodacom	Aide les clients à accéder aux services d'assurance variée sans avoir à se rendre en personne chez l'assureur.

suite page suivante

Tableau 9 Continué

NO.	Plateforme/ Fintech	Institution	Agrégateur de clients	Type de solution
Permet aux clients des assurances d'accéder aux services d'assurance variée sans avoir à se rendre en personne chez l'assureur. PAIEMENTS MARCHANDS				
1.	Lipa-kwa Tigo	Tigo		Solution de paiement mobile qui permet aux clients d'effectuer des paiements par USSD (codes numériques), codes QR et In-App. Elle permet aux commerçants de recevoir des paiements de leurs clients par l'intermédiaire d'un portefeuille mobile.
2.	Lipa kwa M-Pesa	Vodacom		Solution de paiement pour les commerçants qui permet aux commerçants et aux détaillants d'encaisser des paiements grâce à des codes USSD (codes numériques), des codes QR et des applications.

Source : Banque de Tanzanie (2021)

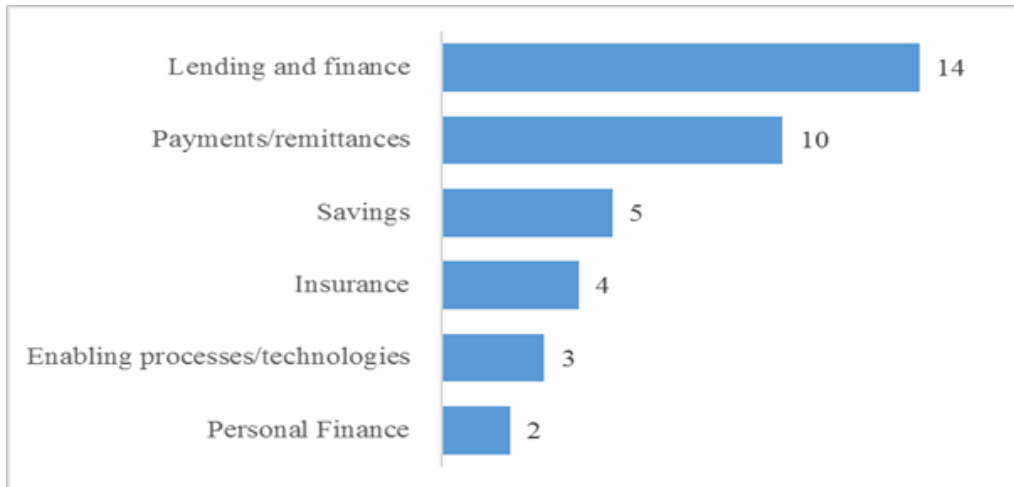
Les grandes banques telles que la NMB et la CRDB avaient développé en 2012 leurs propres portails ou plateformes d'agrégation pour les services bancaires en ligne - les petites banques s'appuient sur des agrégateurs privés, tels que Selcom et Maximalipo. Les portails ont jusqu'à présent favorisé les paiements sans espèces à travers les points de vente (POS), les codes QR et d'autres solutions de commerce électronique qui permettent aux commerçants d'accepter les cartes de crédit/débit. Les agrégateurs sont agréés par la Banque de Tanzanie et opèrent conformément aux dispositions de la loi sur les systèmes de paiement nationaux de 2015 et de ses règlements connexes, notamment le règlement sur les systèmes de paiement (monnaie électronique) de 2015.

Autres fintechs

Il existe d'autres fintechs établies et exploitées par des acteurs autres que les ORM, mais qui s'appuient sur la technologie de la téléphonie mobile, le réseau des ORM et les systèmes de big data. Il s'agit soit de fintechs de base axées sur les paiements/remises de fonds, les prêts/financements, l'épargne, l'assurance et la gestion financière, soit de fintechs habilitantes. Les fintechs de base représentent une plus grande proportion des jeunes entreprises fintechs et des opérations des fintechs en place en Tanzanie. L'évaluation des jeunes entreprises fintech en Tanzanie en 2020 a indiqué que les entreprises dans les jeunes entreprises fintech de base représentaient 97%, la majorité se concentrant sur les paiements/prêts et l'épargne (FENU, 2021 ; Figure 6 et Figure 7). La situation est différente dans le reste de la région, où les fintechs sont plus nombreuses et plus diversifiées. Au Kenya,

par exemple, les fintechs sont largement diversifiées, allant des plateformes de financement participatif, des plateformes facilitées par les fintechs telles que les fintechs pour les gig-workers, les fintechs de santé (health-techs), les energy-techs (M-solar), le commerce électronique, le crédit, l'agriculture, et les paiements à la blockchain. Nairobi est classée par Findexable à la 37e place et Dar es Salaam à la 262e place au niveau mondial.¹⁴

Figure 6 : Nombre de jeunes entreprises fintech en Tanzanie, par produit



Source : Analyse UNCDF (2021)

L'analyse montre également que les fintechs dans le domaine du financement participatif émergent, mais qu'elles sont peu nombreuses. La plupart des cas d'utilisation sont observés dans la mobilisation de fonds pour les campagnes électorales, les programmes de collecte de fonds des grands clubs de football et les contributions des organisations religieuses. De même, les fintechs dans le domaine de l'assurance se développent également, mais les services doivent encore englober une plus grande proportion de la population rurale dont les revenus sont saisonniers et vulnérables aux mauvaises conditions météorologiques. Parmi ces fintechs, on peut citer Jamii et MyHi.

Figure 7 : Fintechs en Tanzanie (principales et favorables) par fournisseur de services



Source : UNCDF (2021)

Type de Fintech, propriété et financement

Les innovations Fintech sont de nature différente selon les objectifs des investisseurs (à court et à long terme), le ciblage et la nature des clients. Wave Money en Ouganda, par exemple, se concentre sur le développement d'une base de clients en offrant des portefeuilles à très bas prix, avec un objectif à long terme de construire une énorme base de clients pour de futurs services à valeur ajoutée (SVA) grâce aux plateformes. L'analyse basée sur les résultats du FENU (2021) montre que la plupart des jeunes entreprises et des innovations fintech en Afrique de l'Est sont des entreprises à entreprises (B2B), suivies par les entreprises à clients (B2C). Les jeunes entreprises fintech B2B et B2C en Tanzanie représentaient respectivement 52,0% et 30,0% du total des jeunes entreprises fintech (FENU, 2021).

En ce qui concerne la propriété, la plupart des entreprises fintech et des jeunes entreprises en Afrique, et en particulier en Tanzanie, sont détenues et financées par des étrangers. Cela s'explique en partie par les défis inhérents aux jeunes entreprises fintech établies localement, notamment le manque de garanties pour obtenir suffisamment de capitaux, de réseaux de soutien appropriés (pôles, incubateurs et connexions de mentorat) et de compétences pré requises (FENU, 2019). L'analyse du marché montre en outre que les entreprises ayant une part proportionnelle de propriété publique et privée sont plus dynamiques en matière d'innovation que les entreprises entièrement détenues par l'État, comme c'est le cas pour Vodacom Tanzania et Airtel-Tanzania par rapport à la société de télécommunications tanzanienne (TTCL). L'investissement dans les études de marché, le choix de la technologie, la structure des frais, l'image de marque, la gestion des risques et la gestion des clients sont des éléments importants pour une meilleure acceptation et une plus grande croissance de toute fintech, indépendamment de la propriété. Safaricom, par exemple, a pu s'emparer du marché kenyan dès son lancement, en grande partie parce qu'elle s'est concentrée sur ces attributs - une approche qui n'a pas été déployée par les autres ORM de la région (Cracknell, 2015 et Argent et al., 2013).

Apparemment, les jeunes entreprises fintech en Afrique bénéficient de plus en plus de flux d'investissements extérieurs, passant à 1,0 milliard de dollars en 2021 contre 160,3 millions de dollars en 2020, avec des investissements s'élevant en moyenne à 5,6 millions de dollars contre 1,6 million de dollars en 2020^{15,16}. En l'espace des sept premières semaines de 2022, les fintechs en Afrique ont pu mobiliser 1 milliard de dollars, dépassant le record de mobilisation du même montant en 2021 (21 semaines).¹⁷ La plupart des transactions en Afrique portent sur des prêts, des paiements et des envois de fonds, le Kenya, l'Afrique du Sud et le Nigeria étant les principaux bénéficiaires.¹⁸ Des entreprises fintech basées en Tanzanie (NALA) et Ramani¹⁹ ont obtenu 10 million de dollars US²⁰ et 150 000 USD, respectivement, en 2021. Les opportunités offertes par les grands acteurs sur d'autres marchés, comme

c'est le cas pour Safaricom et Equity Bank au Kenya, expliquent les différences de flux de financement externe (tableau 10). Ces deux entités entretiennent des liens étroits avec les innovateurs et les investisseurs, ce qui facilite l'expérimentation et la mise à l'échelle des innovations. En dehors des télécommunications, les autres fintechs en Tanzanie sont trop petites et immatures pour concurrencer les nouveaux venus étrangers sur le marché ou pour franchir les frontières afin d'étendre leur rayon d'activité.

Tableau 10 : Classement des Fintech dans certains pays africains (2021)

Pays	Position	Score	Ville(s) avec la plus forte pénétration	Nombre d'entreprises Fintech/de jeunes entreprises
Tanzanie	na	na	Dar es Salaam	33 ²¹
Kenya	31	4.475	Nairobi	344
Ouganda	64	0.885	Kampala	78
Rwanda	61	1.065	Kigali	44 (2019)
Nigéria	57	2.983	Lagos	144 ²²
Afrique du Sud	44	3.126	Johannesburg et Le Cap	93 ²³

Source : Compilé par l'auteur à partir de diverses sources^{24,25,26}

Les fintechs bien établies, en particulier celles qui ont renforcé leurs capacités en termes de compétences et de financement, étendent leurs services à d'autres pays. Un bon exemple est NALA-Tanzanie, une plateforme de paiement établie en 2017 visant à permettre les paiements depuis le Royaume-Uni. À ses débuts, la plateforme opérait en Tanzanie, puis s'est étendue au Kenya et à l'Ouganda, et plus loin au Ghana, avec des plans pour se lancer dans d'autres 12 pays, y compris le Nigéria.

À quel niveau la Tanzanie se situe-t-elle en termes de croissance des Fintech ?

Comme indiqué précédemment, la Tanzanie se trouve en grande partie dans la deuxième génération de croissance de la fintech, en essayant d'augmenter l'utilisation. La première génération, qui consiste davantage à promouvoir l'accès et l'utilisation des services numériques de base, est largement atteinte. Une proportion significative de la population accède aux services financiers de base grâce à l'argent mobile, et les facilitateurs fintech sont à des niveaux de croissance avancés, ce qui crée une opportunité de développer les innovations et les produits fintech. Une analyse détaillée des opportunités en place est présentée à la section 6. Les attributs des deux générations de fintech sont illustrés dans le tableau 11) :

Tableau 11 : Première et deuxième générations de fintechs

1ère génération : Canaux - Mobile Money et Services bancaires par l'intermédiaire d'agents	<ul style="list-style-type: none"> • Un nombre élevé de la population disposant de services de base. • Les services d'argent mobile sont les produits les plus répandus, notamment les transferts de personne à personne (P2P), les encaissements et les décaissements ainsi que le paiement de factures. • Les éléments favorisant la Fintech, qui vont de la généralisation de l'infrastructure du réseau des ORM à l'interopérabilité des agents, en passant par l'éducation financière, l'identité numérique et la connaissance électronique du client (e-KYC), l'agent bancaire, la couverture nationale des signaux cellulaires et la résolution des problèmes de liquidité des agents et des clients de l'argent mobile.
Deuxième génération : Élargir le cas d'utilisation - Crédit nano et services marchands	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre croissant de nano-crédits par les fournisseurs d'argent mobile. • Développement des services marchands.

Source : Cracknell et Wilkson (2021)

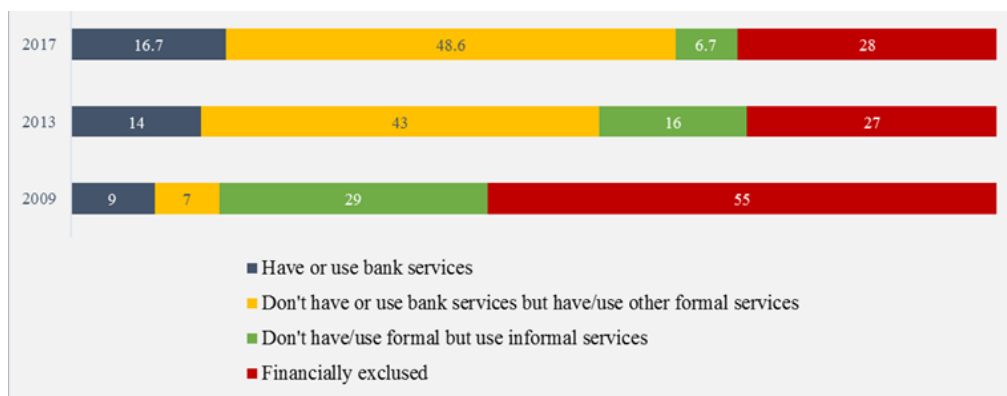
Dans l'ensemble, il existe plusieurs fournisseurs de nano-crédit (comme indiqué à la section 6.3) et les services de paiement des commerçants se développent. L'analyse basée sur la discussion avec certains acteurs clés du marché montre cependant que les utilisateurs de ces services sont encore peu nombreux. Seuls 4,0 % des adultes ont accédé au crédit via un téléphone mobile en 2017 (FinScope Tanzania, 2017).

7. Les fintechs ont-elles amélioré l'inclusion financière ?

Rôle des Fintechs dans l'inclusion financière

Les innovations Fintech, même si elles n'ont pas un volume et une capacité comparables à ceux des pays développés, ont amélioré l'inclusion financière, principalement l'accès et l'utilisation des services financiers dans le pays. L'adoption et l'utilisation de services financiers formels autres que les banques ont été multipliés par plus de six entre 2009 et 2017. L'utilisation des canaux informels (groupes d'épargne informels et particuliers) par la population adulte de 15 ans et plus a diminué, passant de 29 % en 2009 à 6,7 % en 2017, tandis que la population adulte financièrement exclue a chuté de 55 % à 28 % (figure 8).

Figure 8 : Utilisation des services financiers (% de la population adulte)



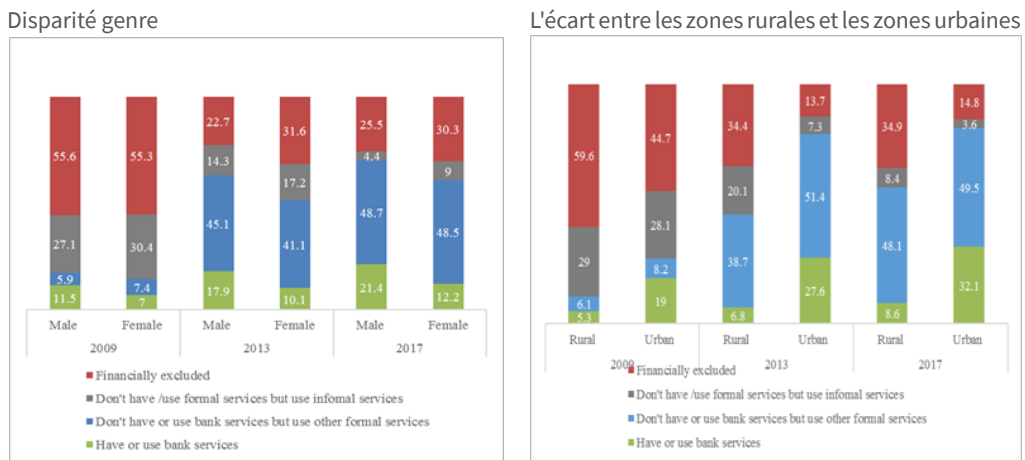
Source : FinScope Tanzanie (2017)

L'amélioration du niveau d'accès est en grande partie due à l'accès aux appareils de téléphonie mobile, des progrès importants ayant été observés sur plusieurs fronts (Finscope Tanzania, 2017).

• Adultes possédant un téléphone portable	→ 63%
• Adultes ayant accès à des services d'argent mobile	→ 60%
• Adultes ayant accès à un téléphone mobile	→ 93%
• Adultes vivant dans un ménage disposant d'un téléphone mobile	→ 80%
• Adultes épargnant grâce à l'argent mobile	→ 35%

Malgré les améliorations dans l'adoption des services financiers, les niveaux d'exclusion sont remarquablement élevés dans les zones rurales et pour les femmes. Les zones rurales représentent 79 % de l'exclusion, tandis que les femmes représentent 47 % des deux premiers quantiles (FinScope Tanzania, 2017). La figure 9 illustre les disparités entre les sexes et entre les zones rurales et urbaines en matière d'utilisation des services financiers. Plusieurs facteurs sont associés à ce phénomène, notamment les faibles revenus (pauvreté), le caractère abordable des produits et services fintech, les solutions fintech inappropriées, la faible éducation financière et numérique, le manque de documentation nécessaire, la faible adoption des smartphones et un cadre juridique inadéquat (Finscope Tanzania, 2017 et Banque mondiale, 2017).

Figure 9 : Disparité entre les hommes et les femmes et entre les zones urbaines et rurales dans l'utilisation des services financiers



Source : Finscope Tanzanie (2017)

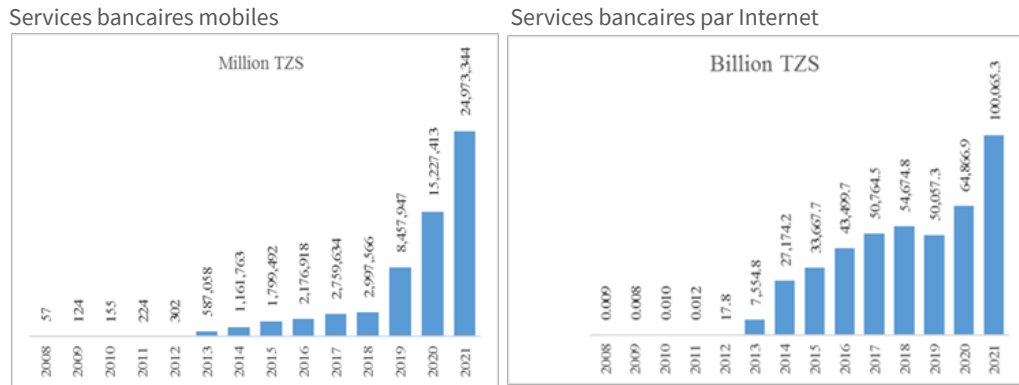
L'influence du téléphone portable dans d'autres domaines

Banques

L'utilisation des téléphones mobiles pour faciliter les transactions dans les institutions financières traditionnelles, en particulier les banques, se développe avec la majorité des banques qui interfacent leurs systèmes bancaires de base avec les systèmes des opérateurs de réseaux mobiles (agrégateurs d'informations sur les clients mobiles), la base de données d'identification nationale (une évolution récente) et les systèmes de référence de crédit. À cet égard, comme indiqué précédemment, certaines banques disposent de leurs propres solutions fintech et d'autres collaborent avec des entreprises fintech, qu'il s'agisse de téléphonie mobile ou autre. L'amélioration observée jusqu'à présent concerne la croissance des transactions bancaires mobiles, qui sont passées

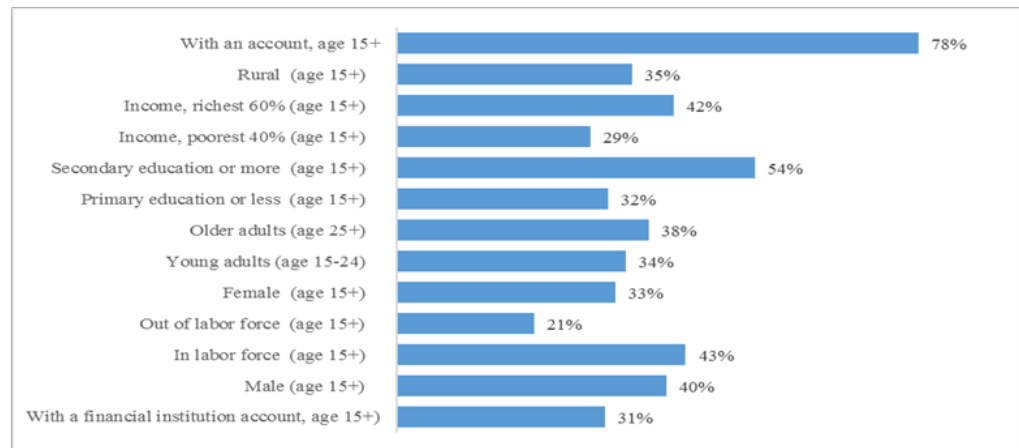
de 57 millions TZS en 2008 à 24 973,3 milliards TZS en 2021 (figure 10). L'utilisation de la banque mobile et de la banque en ligne est toutefois plus fréquente chez les personnes ayant un compte bancaire, employées et ayant un niveau d'éducation supérieur à celui du primaire, chez les hommes et chez les riches (figure 11).

Figure 10 : Services bancaires par téléphone mobile et par Internet en Tanzanie



Source : Banque de Tanzanie

Figure 11 : Utilisation d'un téléphone mobile ou d'internet pour accéder aux services d'une institution financière en 2017



Source : Banque mondiale (2017)

Paiement électronique par le gouvernement

Les paiements électroniques gouvernementaux, en particulier ceux qui sont obligatoires, ont également favorisé l'utilisation de solutions fintech. Le célèbre portail de paiement électronique du gouvernement (GePG), lancé en 2018, par exemple, a amélioré l'efficacité de la collecte des recettes et minimisé la fraude en permettant aux clients de payer les services publics à l'aide de cartes, de la banque en ligne et de l'argent mobile. Certains des cas d'utilisation du système sont illustrés dans le tableau 12.

Tableau 12 : Cas d'utilisation de la GePG

Type de paiement	Catégorie de paiement	Exemples
P2G	Paiements obligatoires	Paiement prévu par la loi, y compris les impôts, les taxes (véhicules à moteur, frais de stationnement, frais d'inscription dans les universités/collèges publics) et les amendes.
	Paiement des services	Paiement de services tels que l'électricité, l'eau, les licences, l'immatriculation des véhicules, les permis de travail, les visas et les passeports.
G2P	Paiement des avantages publics	Avantages publics fournis par le gouvernement par l'intermédiaire du Fonds d'action sociale de Tanzanie (TASAF) - les bénéficiaires reçoivent des paiements par l'intermédiaire de leur téléphone portable.

Source : Adopté et modifié à partir de Pillai (2016))

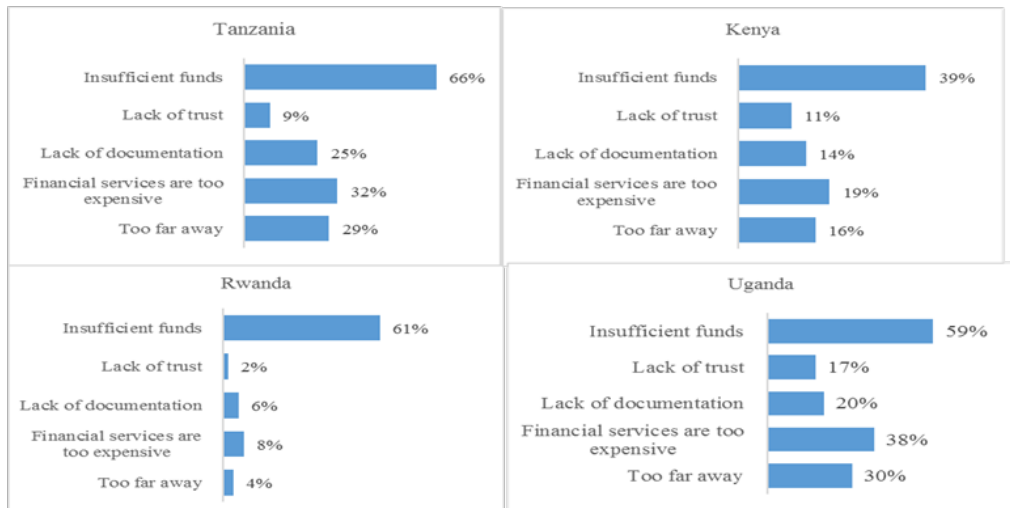
Défis

Comme l'ont souligné les principaux acteurs de la fintech, plusieurs facteurs affectent l'utilisation des services et produits de la fintech en Tanzanie. Une analyse approfondie de ces facteurs est présentée ci-dessous :

Faibles revenus : Comme indiqué précédemment, la faiblesse des revenus caractérise fermement les deux premiers quantiles, comprenant les femmes et les résidents ruraux, avec 66% des personnes interrogées indiquant un manque de fonds pour la raison de ne pas ouvrir de compte dans une institution financière (Banque mondiale, 2017). Ce taux était le plus élevé de la région (Banque mondiale, 2017, figure 12). Cela implique que les solutions fintech en interface avec les titulaires de comptes bancaires ont eu une portée limitée auprès des pauvres.

Caractère abordable des produits et services fintech : Bien que les solutions fintech visent à accroître la portée et à réduire les coûts de transaction de l'accès aux services financiers, les services sont considérés comme coûteux. Par exemple, l'envoi d'un transfert mobile d'un montant de 100 000 TZS (équivalent à 44 USD) coûte 2 771 TZS (soit 1,2 USD) alors que dans d'autres pays comme le Kenya, le transfert d'un montant équivalent coûte environ 55 Ksh (équivalent à 50 centimes d'USD)²⁷. Les coûts sont également élevés pour l'accès aux services bancaires via les portefeuilles mobiles des clients (figure 12). Les frais intégrés dans les interfaces de réseau avec les fournisseurs de données bancaires et d'autres données, les commissions et autres frais, les impôts et les taxes imposés par le gouvernement représentent les frais globaux.

Figure 12 : Raisons de ne pas avoir de compte dans une institution financière (% de la population de 15 ans et plus)



Source : Banque mondiale (2017), données Global Findex

L'introduction d'une taxe sur les transactions d'argent mobile (envoi et retrait) en juillet 2021 jusqu'à 7 000 TZS (tableau 13)²⁸ est l'un des défis considérés comme ayant un impact sur les pauvres non bancarisés. La valeur des transactions a diminué de 31,2 % entre juillet et septembre 2021. Suite aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du prélèvement, les taux de prélèvement ont été réduits de 43 % pour atteindre un maximum de 4 000 TZS à partir de juillet 2022 et le prélèvement a été étendu à toutes les transactions électroniques, y compris celles effectuées par les banques, qui n'étaient pas dans le circuit. La taxe sur la monnaie électronique est également introduite progressivement dans d'autres pays d'Afrique, bien que de manière différente. Le Ghana, par exemple, a lancé un prélèvement sur la monnaie électronique en mai 2022, ciblant l'argent mobile et les transactions bancaires à l'intérieur du pays, à un taux de 1,5 % pour les transactions dépassant 100 GHS.²⁹ Le prélèvement ne s'applique pas aux transactions étrangères et aux personnes effectuant des transferts vers leurs comptes personnels.

Les taxes et autres charges sur les produits et services fintech réduisent l'incitation à l'innovation (UNDF, 2021). Il ne s'agit pas ici de taxer les innovations ou les services financiers numériques, mais plutôt de faire en sorte que les taux d'imposition/prélèvements soient raisonnables pour ne pas fausser les innovations et le marché (voir également Ndung'u, 2019).

Tableau 13 : Taxe gouvernementale sur les transactions d'argent mobile en Tanzanie

Transfert électronique d'argent mobile et retrait du montant en TZS	Taxe en TZS
1,000 - 1,999	10
2,000 - 2,999	11
3,000 - 3,999	29
4,000 - 4,999	39
5,000 - 6,999	70
7,000 - 9,999	88
10,000 - 14,999	224
15,000 - 19,999	427
20,000 - 29,999	672
30,000 - 39,999	770
40,000 - 49,999	1,050
50,000 - 99,999	1,435
100,000 - 199,999	1,771
200,000 - 299,999	2,058
300,000 - 399,999	2,450
400,000 - 499,999	2,870
500,000 - 599,999	3,640
600,000 - 699,999	4,480
700,000 - 799,999	4,970
800,000 - 899,999	5,264
900,000 - 1,000,000	6,230
1,000,001 - 3,000,000	6,580
3,000,001 et plus	7,000

Source : Ministère des finances et de la planification

Des solutions fintech non-convenables sur les lieux de marché : Les personnes interrogées indiquent que la plupart des innovations fintech sur le marché sont génériques ou tirées d'autres marchés dont les conditions ne sont pas adaptées à l'environnement tanzanien. Ce défi est aggravé par le manque de recherches pour adapter la solution à l'environnement local. Un bon exemple est l'introduction de Tanzania Vodacom sur le marché tanzanien. Différent de Safaricom au Kenya,³⁰ Vodacom-Tanzanie a choisi la technologie du système USSD plutôt que l'application SIM utilisée par Safaricom-Kenya³¹ et ont peu investi dans les études de marché et l'éducation des consommateurs, ce qui a entraîné une faible adoption et une faible pénétration sur le marché (Cracknell, 2015 ; Argent et al., 2013). De même, d'autres produits fintech, dont M-Pawa, n'ont pas connu le succès escompté en raison de ce problème. Il existe cependant des cas où des innovations ont été adoptées sur

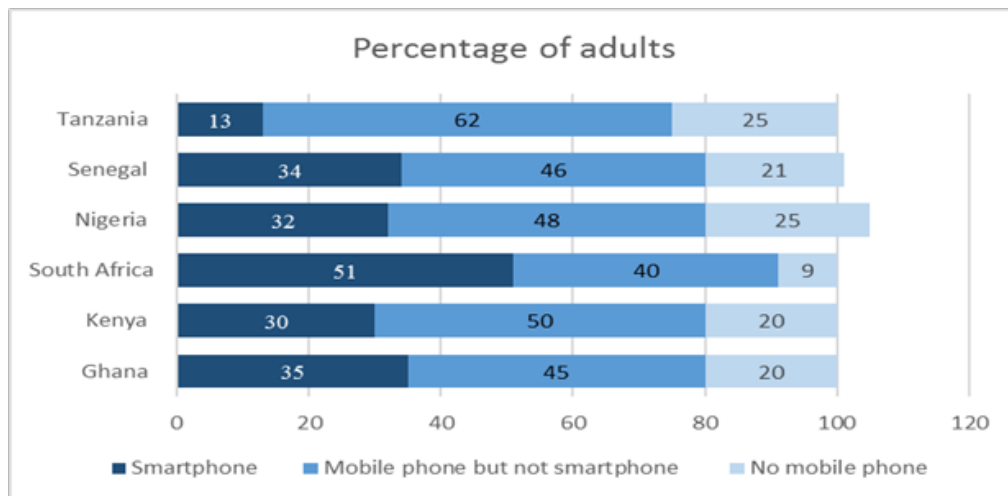
d'autres marchés et ont donné de bons résultats, en grande partie grâce à des conditions similaires. M-Mkoba en est un bon exemple : La plateforme d'épargne collective M-Pesa - Tanzania Commercial Bank (TCB) en est un bon exemple. Les performances de cette solution sont impressionnantes, puisqu'en l'espace d'un an, elle a permis de porter l'épargne bancaire des micro-clients à un niveau jamais atteint auparavant.

À l'inverse, certaines innovations fintech émergentes ont développé des solutions qui répondent mieux aux besoins du marché, un bon exemple étant l'initiative DMA - BizyTech en Tanzanie. L'initiative examine l'ensemble du spectre fintech et du secteur financier ainsi que les défis et les besoins, y compris les systèmes/données des institutions financières, les agents mobiles, la capacité du marché agricole et des groupes à absorber le crédit et le renforcement des capacités, entre autres, dans le développement d'une plateforme pour l'épargne de groupe des agriculteurs. La compréhension des besoins des clients, le renforcement des capacités des acteurs clés, le suivi étroit de l'initiative et l'évaluation des résultats sont au cœur de la réussite de toute innovation fintech.

Une faible éducation financière et numérique : Une faible éducation financière se traduit par une moindre utilisation des services financiers et une moindre adoption des solutions utilisées pour fournir des services financiers. Cette situation, associée à un faible niveau d'alphabétisation et de compétences mathématiques, entrave la capacité des gens à sélectionner des produits adaptés, à écrire des chiffres corrects, à gérer leurs finances, à évaluer les coûts des prêts (frais et charges) et à adopter et utiliser des solutions technologiques financières. Bien que la majorité des adultes en Tanzanie puissent lire et écrire le kiswahili (72 %), faire des additions (71 %) et des soustractions (59 %), la population qui n'a pas de compétences en lecture, écriture et calcul mérite notre attention (Finscope Tanzanie, 2017). Au cours des entretiens, il est arrivé que des clients communiquent leur code pin ou leur mot de passe lorsqu'ils effectuaient des transactions avec leur portefeuille mobile, parce qu'ils n'étaient pas en mesure de le faire eux-mêmes, et qu'ils perdent ainsi de l'argent au profit d'individus infidèles. Pour relever le défi de l'analphabétisme et du calcul, certaines institutions de microfinance ont mis en place des programmes de sensibilisation de leurs clients sur une base régulière pour leur permettre d'effectuer des transactions avec de l'argent mobile (retraits de crédit et remboursements de prêts). Des initiatives similaires, telles que My Oral Village, méritent également d'être reproduites. My Oral Village a créé des outils financiers, y compris des services bancaires, de l'argent mobile et d'autres outils financiers pour les personnes analphabètes et illettrées afin de leur permettre d'accéder aux services financiers et de les utiliser. L'organisation intègre des groupes d'épargne et des portefeuilles mobiles et opère actuellement dans plusieurs pays en développement, dont le Kenya.

Faible taux d'adoption et d'utilisation des smartphones : Dans l'ensemble, l'adoption et l'utilisation des smartphones sont faibles en Tanzanie. Les smartphones étendent les services électroniques au-delà de la communication vocale et de la messagerie. Sur les 75 % d'adultes possédant un téléphone mobile en Tanzanie en 2018, seuls 13 % avaient un smartphone, les 62 % restants possédant un téléphone mobile de base (figure 13)³². Elliot (2020) établit un lien entre le résultat et le faible niveau d'éducation et le caractère abordable

Figure 13 : Propriété d'un smartphone



Source : Centre de recherche Pew (2018)

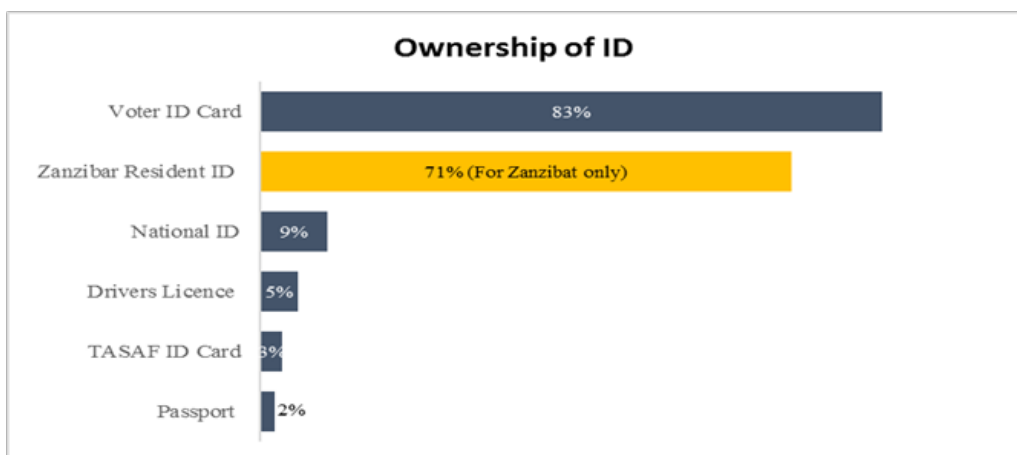
L'utilisation croissante des smartphones est envisagée pour augmenter la fintech et la prestation de services financiers, conduisant à une gamme de finances personnelles et commerciales, en particulier la banque par Internet et la banque mobile. L'utilisation d'Internet en pourcentage de la population totale s'élevait à 20 % en Tanzanie en 2019, ce qui est inférieur aux autres pays de la région (Banque mondiale, 2019).³³ Afin d'améliorer l'utilisation d'Internet et, par extension, l'utilisation des données au sein de la population en vue d'atteindre un objectif de 80 % d'ici 2025, le gouvernement tanzanien a renoncé à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 2021 sur les smartphones, les tablettes et les modems³⁴. L'efficacité de ce changement a toutefois été faible, et la dérogation a donc été supprimée en juin 2022 en vue de mettre en place d'autres mécanismes pour promouvoir l'adoption et l'utilisation de ces dispositifs.

L'accès inadéquat à la documentation de connaissance du client (KYC) requise et les coûts associés : La carte d'identité nationale est l'un des principaux outils d'inclusion financière du cadre national d'inclusion financière 2012-2016 et du cadre de suivi 2018-2022. En 2017, seulement 9,0 % de la population adulte possédait une carte d'identité nationale, qui est la documentation reconnue pour le processus KYC

dans les institutions financières (Figure 14). Des améliorations significatives ont été apportées au cours des quatre dernières années, les adultes possédant une carte ou un numéro d'identité nationale atteignant 22 millions en septembre 2021, soit environ 70 % de la population adulte. Malgré ces progrès, le faible accès aux cartes d'identité physiques et la méconnaissance de l'utilisation alternative des numéros d'identité nationaux pour ouvrir et gérer un compte bancaire font que l'utilisation des services et des produits des banques et des institutions financières, y compris les produits numériques, est faible.

Les banques et les institutions financières qui ont intégré leurs systèmes à l'autorité nationale d'identification (NIDA) se sont révélées plus performantes pour ce qui est de l'augmentation de la clientèle, de l'épargne et de l'amélioration des scores de crédit des clients. Ce développement est toutefois limité par les conditions et les coûts d'interface avec le système d'identification national. Le coût est considéré comme élevé, en particulier pour les institutions financières qui reçoivent un grand nombre de demandes quotidiennes. Une seule demande de renseignements sur l'identité d'une personne coûte 500 TZS (soit 22 cents américains). Sur d'autres marchés (comme le Kenya), l'interface avec le registre national de la population est gratuite³⁵. L'argument avancé dans ce domaine est la nécessité de réduire le coût de l'interface avec le système national d'identification, compte tenu de l'utilisation croissante des systèmes de données pour faciliter, entre autres, l'évaluation des clients ou la notation de crédit récupérer les coûts opérationnels de la gestion de la base de données par le biais d'autres sources dans l'écosystème commercial, par exemple, un pourcentage minimal sur un certain seuil de transactions des institutions financières par mois.

Figure 14 : Accès à la carte d'identité nationale en Tanzanie (2017)



Source : FinScope Tanzanie (2017)

Un cadre juridique et réglementaire inadéquat pour les jeunes entreprises de la fintech : Bien que l'environnement juridique et réglementaire de la Tanzanie ait jusqu'à présent facilité la fourniture de services financiers numériques et d'innovations, il est muet sur les coûts de transaction et d'opportunité dus aux clients en cas de retard de transaction ou de perte causée par la négligence de l'émetteur. Il n'existe pas non plus de disposition relative au remboursement des frais en cas d'échec de la transaction.

Le cadre juridique de la protection des droits de brevet sur les innovations est naissant et inadéquat. Il existe plusieurs lois dans ce domaine, notamment la loi sur les brevets de 1987, la loi sur l'enregistrement des noms commerciaux (Cap 213), la loi sur les droits d'auteur et les droits voisins de 1999 et la loi sur les marques de commerce et de service de 1986. Les innovateurs naissants s'appuient principalement sur la confiance, ce qui entraîne la perte des avantages commerciaux lorsque l'entité à laquelle l'innovation est partagée décide de l'élargir et de la commercialiser. Les frais et autres taxes, ainsi que les multiples étapes d'approbation auxquelles les fintech doivent se soumettre avant de recevoir l'autorisation d'opérer, sont également à prendre en compte. Pour les produits fintech des ORM, par exemple, les approbations de l'Autorité de régulation des télécommunications de Tanzanie et de la Banque de Tanzanie doivent être en place avant l'opération. Bien que l'authentification des systèmes soit cruciale, les coûts et les procédures qu'elle implique sont considérés comme un frein à l'innovation.

Manque de cadre relatif aux bacs à sable : Les bacs à sable sont développés pour faciliter et tester les produits financiers, les services et les modèles d'entreprise dans un environnement contrôlé en direct, conformément à la stratégie et au plan convenus pour informer les politiques et les réglementations financières. La Tanzanie doit encore développer un cadre pour les bacs à sable pour les jeunes entreprises fintech. L'approche opérationnelle consiste à "tester et apprendre", ce qui permet aux acteurs du secteur financier de développer et de tester des produits et des services tout en offrant un espace pour l'élaboration de la réglementation. Toutefois, cette approche n'est pas encore institutionnalisée dans le pays et, compte tenu de cette situation, les acteurs du marché affirment que le niveau de confiance dans les innovations du secteur privé est faible, en particulier celles qui ne proviennent pas des banques et des opérateurs d'argent mobile.

Néanmoins, plusieurs institutions financières mettent en place des laboratoires d'innovation pour soutenir les innovations dans leurs domaines d'intérêt. La Banque nationale de microfinance (NMB) en est un bon exemple : elle a lancé un laboratoire d'innovation pour les investisseurs locaux fin 2021, avec un fonds initial d'un milliard de TZS (435 000 USD), ciblant principalement les innovateurs locaux.³⁶ Les fintechs ayant réussi ont la possibilité de se connecter à la plateforme de la banque NMB pour tester leurs produits.

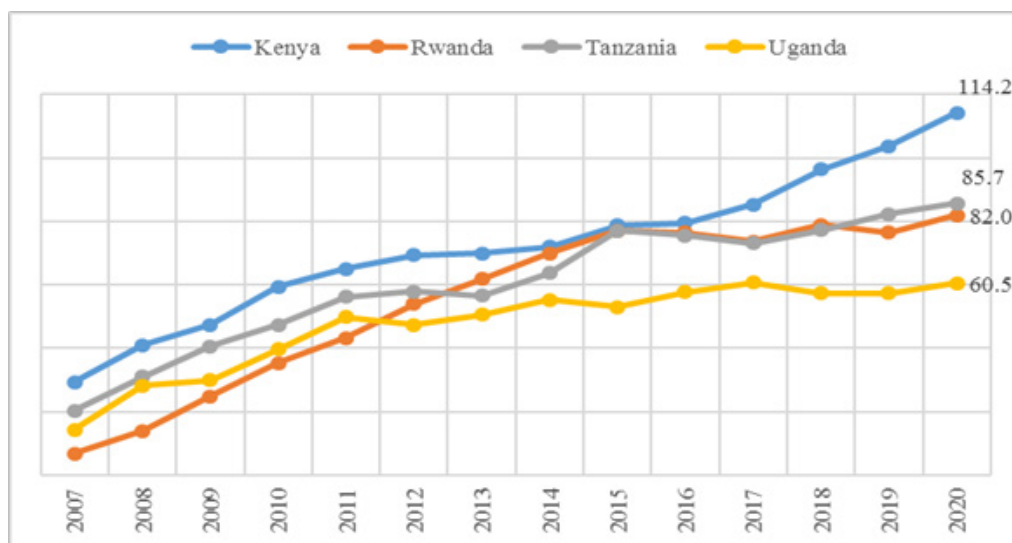
Absence d'association de fintechs : Les organisations de défense des fintechs, qui protègent les intérêts de leurs membres, fournissent une plateforme pour le partage d'informations, la mise en réseau, l'éducation et la collecte de ressources ; ce sont des plateformes importantes pour l'autorégulation et le plaidoyer en faveur d'un changement de politique. En Tanzanie, il n'existe pas d'association fintech pour traiter ces questions. Les associations de fintech de la région comprennent l'association kenyane de fintech (FINTAK), l'association des fournisseurs de services de technologies financières (FITSPA) et l'association rwandaise de fintech. L'absence d'une association fintech dans le pays prive non seulement les entreprises fintech et les jeunes entreprises fintech de participer aux réformes politiques et juridiques, mais aussi de protéger l'intérêt des nouveaux et des petits entrants sur le marché.³⁷

8. Possibilités de mise à l'échelle des Fintech

Les opportunités de croissance de la fintech sont assez évidentes en Tanzanie et dans le reste de la région, compte tenu d'un certain nombre de facteurs tels que la base de clientèle, la croissance des revenus, l'infrastructure existante et les fonctions de soutien, l'évolution du cadre juridique et les connaissances et compétences techniques. Voici un résumé de chacun de ces domaines.

Une large base de clients ayant accès à la téléphonie mobile : 93% de la population adulte en Tanzanie avait accès à la téléphonie mobile en 2017, où 63% possèdent leur téléphone mobile (FinScope Tanzanie, 2017). En termes d'abonnement au cellulaire mobile (pour 100 personnes), la croissance est impressionnante, les niveaux convergeant à travers la région (Figure 15). Le taux était de 85,7% en 2020 alors que pour le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda, il était respectivement de 114,2%, 60,5% et 82,0%.³⁸ Cette situation, associée à une population active (15-64 ans) qui représente en moyenne 55,4 % de la population totale de la région, constitue une bonne base de clientèle pour les innovations fintech.³⁹

Figure 15 : Abonnement au cellulaire mobile en Afrique de l'Est (pour 100 personnes)



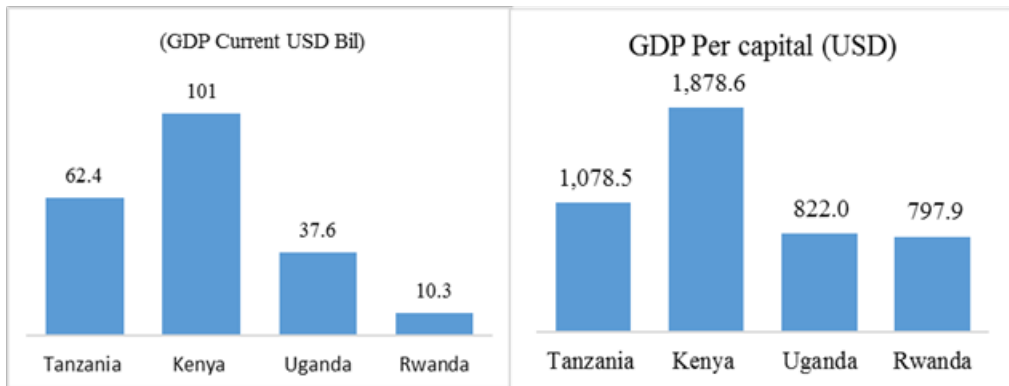
Source : Banque mondiale (2020), Indicateurs du développement mondial

Faiblesse : Utilisation limitée des smartphones et faible niveau de compétences en matière de technologies numériques.

L'infrastructure numérique et les technologies de soutien : L'infrastructure numérique est un moteur important de l'innovation et du développement de la fintech. L'investissement dans le réseau national de fibre optique (Dorsale nationale à large bande pour les technologies de l'information et de la communication NICTBB), qui relie l'arrière-pays par un câble sous-marin, augmente la connectivité et la vitesse de l'internet. Une connectivité plus rapide devrait favoriser l'adoption de solutions fintech plus avancées. D'autres études montrent qu'une plus grande connectivité augmente la portée des services bancaires et l'adoption d'innovations fintech. D'Andrea et Limodio (2020), par exemple, ont établi une relation positive entre l'internet à haut débit et l'adoption du système brut en temps réel (RTGS), ce qui a conduit les banques à augmenter les transactions interbancaires et les prêts au secteur privé. L'effet global du câble sous-marin a augmenté l'adoption du RTGS de 14 %, les prêts au secteur privé de 17 %, les prêts interbancaires de 15 % et les dépôts de 50 %.

Faiblesse : Le câble sous-marin (fibre optique) est installé principalement jusqu'aux sièges régionaux, laissant la plupart des zones rurales, où vit la majorité de la population, non connectées. Le faible accès et l'adoption de smartphones capables de traiter des volumes de données plus importants et plus rapides restent un défi. L'analyse du marché indique que la plupart des smartphones sur le marché tanzanien, et donc dans le reste de la région, sont de capacité 2G, qui sont plus lents dans le traitement des données par rapport à la 3G, la 4G et la 5G.

La croissance du PIB et des revenus par habitant : Comme indiqué précédemment, la faiblesse des revenus et de la pauvreté est l'un des attributs qui caractérisent la faible adoption et utilisation des solutions fintech et des services connexes. L'analyse montre cependant que les économies régionales, qui sont entre 30 et 50 % informelles, sont en croissance. L'économie informelle représente 34 % de l'économie tanzanienne (Becker, 2004 ; Fondation pour la recherche économique et sociale - ESRF, 2011 ; Aikaeli et Mkenda, 2014). Au Kenya, l'économie informelle représente 34,4 %, ⁴⁰ tandis qu'il représente 46 % du PIB pour le Rwanda et 43 % pour l'Ouganda (Lloyd-Jones et Redin, 2017 et Rukundo, 2015). La taille du PIB est également remarquable pour totaliser 211,3 milliards de dollars américains en 2020 (figure 16). Compte tenu de la nature des économies de la région, les solutions ciblant le secteur informel sont susceptibles d'être plus bénéfiques.

Figure 16 : Produit intérieur brut et PIB par habitant (US\$, 2020)

Source : Banque mondiale (2020)

Faiblesses : Inégalité entre les sexes, pauvreté et revenus imprévisibles, provenant essentiellement d'activités informelles/subsistantes. Le niveau d'éducation est également faible.

Fonctions d'appui : Il s'agit des systèmes d'identification nationaux et des plateformes qui améliorent l'interopérabilité des systèmes de paiement. En ce qui concerne l'identification nationale, la région se rapproche d'une couverture totale, ce qui permet aux innovations des fintechs de s'intégrer facilement aux systèmes financiers ou de paiement, tout en respectant les exigences en matière de connaissance du client (KYC). L'intégration complète des systèmes d'identification nationaux, des bureaux de référence de crédit (CRB), des banques et d'autres institutions financières et non financières faciliterait non seulement l'élaboration de scores de crédit pour l'octroi de crédits aux entrepreneurs du secteur informel, mais aussi le développement d'une culture de l'épargne et du remboursement chez les clients.

On observe également une meilleure implantation des agents bancaires à travers le pays, bien qu'ils soient concentrés dans les centres urbains et périurbains, en partie en raison du faible volume d'activité dans les zones rurales. Le nombre d'agents bancaires est passé de 10 689 en 2017 à 48 923 en 2021. Le volume et la valeur des transactions (dépôts, retraits, transferts et paiements) ont également augmenté. Les transactions de dépôt sont passées de 467 987 TZS en 2017 à 752 633 TZS en 2021, ce qui suggère que les agents bancaires sont principalement utilisés par les clients haut de gamme comme alternative à la visite des agences bancaires.

L'interopérabilité croissante des systèmes de paiement, dont certains sont développés par le secteur privé et d'autres par des institutions publiques, principalement des banques centrales, est liée à ce qui précède. Ces plateformes facilitent l'accès aux clients, aux canaux et à l'agrégation des paiements, réduisant ainsi les coûts de fonctionnement et de transaction. Les systèmes interconnectés déjà présents dans le

pays comprennent les guichets automatiques de billets (GAB), à savoir Umoja Switch et celle des opérateurs de téléphonie mobile, ce qui permet aux clients d'effectuer des transactions en toute aisance entre les agences bancaires et les opérateurs de téléphonie mobile.

Faiblesse : L'une des faiblesses est le coût élevé, y compris les frais, les honoraires et les commissions associés à la connectivité/interface du système. Les frais comprennent ceux de l'accès au réseau des ORM (codes USSD) et au système national de données d'identification, qui s'ajoutent aux coûts d'investissement des jeunes entreprises fintech et aux coûts de mise à l'échelle des entreprises en place, ce qui ralentit la pénétration du marché.

9. Conclusion

Ce document vise à fournir des informations sur l'environnement actuel de la fintech - en se concentrant sur les facteurs de croissance et de ralentissement, et en évaluant les possibilités d'étendre les produits et services de la fintech à un large éventail de la population. L'analyse était descriptive, basée sur des informations recueillies dans des rapports et des ensembles de données provenant de diverses sources, ainsi que sur des informations recueillies auprès d'informateurs clés sur le marché. L'analyse a révélé que la Tanzanie se trouve en grande partie dans la deuxième génération de croissance des fintechs qui élargissent les cas d'utilisation du nano crédit et des paiements marchands.

En outre, l'analyse montre que la plupart des innovations fintech en Tanzanie se situent dans le domaine des paiements et des prêts, sous l'impulsion des MMO, dont la majorité est intégrée aux banques et aux institutions financières pour faciliter la fourniture de services bancaires. Les lacunes du cadre juridique résident dans la réglementation du nano-crédit (principalement offert par les opérateurs de réseaux mobiles) et dans la protection des innovations fintech à un stade naissant. Il n'existe pas non plus de structure institutionnelle permettant de tester et d'apprendre, ce qui rend difficile l'encouragement et/ou le soutien des innovations fintech dès les premiers stades. Malgré l'amélioration de l'infrastructure de soutien, l'adoption et l'utilisation de smartphones capables de prendre en charge la plupart des transactions numériques sont lentes. L'analyse a également révélé l'absence d'une plateforme de coordination pour les acteurs de la fintech. L'amélioration de l'infrastructure numérique (les câbles sous-marins), la croissance de la clientèle ayant accès aux téléphones mobiles et l'augmentation des revenus sont quelques-unes des opportunités pour les futurs services à valeur ajoutée de la fintech. Pour pouvoir tirer parti de ces opportunités, il est toutefois nécessaire de :

Soutenir davantage le marché des fintechs. Cela implique de revoir le système juridique afin de protéger de manière adéquate les droits de propriété intellectuelle des fintechs. Le cadre de protection des droits de propriété intellectuelle existant en Tanzanie étant général et ne s'appliquant pas aux idées initiales des jeunes entreprises, il est nécessaire de mettre en place un cadre permettant d'empêcher que ces idées ne soient récupérées par les grandes entreprises. Cela impliquerait d'institutionnaliser l'approche "test and learn" (tester et apprendre).

Instituer un cadre pour accueillir et réglementer les innovations, y compris le nano crédit : cela est nécessaire pour protéger de manière adéquate le système financier des effets perturbateurs de la technologie et pour protéger davantage les consommateurs des taux d'intérêt d'usure et d'autres pratiques malhonnêtes.

Mettre en place une plateforme pour coordonner les acteurs de l'écosystème fintech, comme c'est le cas à Maurice. L'île Maurice a développé un pôle fintech (Pôle Fintech Afrique de l'île Maurice), qui rassemble tous les acteurs de l'écosystème fintech afin qu'ils collaborent à l'élaboration de solutions de pointe pour le marché à l'intérieur et à l'extérieur du pays.⁴²

Encourager les acteurs du marché de la fintech à créer une association : Cet organe joue un rôle important dans la défense des intérêts, le renforcement des capacités et les services de conseil, l'autoréglementation du secteur et les changements de politique.

Attirer davantage de financements vers les innovations fintech : Le financement est une condition préalable à la croissance et à la durabilité des jeunes entreprises fintech et des sociétés fintech. La création d'un fonds d'innovation fintech peut être l'une des options, comme c'est le cas en Égypte. Trois banques d'État égyptiennes (Banque Misr, Banque nationale d'Égypte et Banque du Caire) ont déjà mis en place un fonds d'investissement de 85 millions de dollars, dans l'espoir d'attirer d'autres investisseurs régionaux et internationaux à l'avenir.⁴³ La Banque Misr est un investisseur d'ancrage dans le programme et les deux autres sont des investisseurs stratégiques. La création d'un tel fonds pourrait aller de pair avec l'encouragement des banques et des institutions financières non bancaires à mettre en place des laboratoires d'innovation fintech.

Améliorer l'infrastructure de soutien à la fintech, y compris l'adoption et l'utilisation des smartphones, et les systèmes de suivi des transactions fintech : Cela impliquerait des mesures fiscales pour réduire le prix des smartphones, ainsi que le renforcement des capacités d'utilisation des téléphones. Il s'agit également de développer un système de saisie et de suivi des transactions fintech. L'absence d'un système vigoureux entraîne des difficultés à distinguer la performance globale du fournisseur de services financiers et celle des solutions fintech.

Revoir les taxes et les frais sur les services financiers fintech : L'impact des taxes et des frais sur l'argent mobile et d'autres produits fintech a eu un impact négatif sur l'utilisation des services financiers numériques. Il est donc nécessaire de procéder à un examen approfondi du marché afin de déterminer le comportement des consommateurs et d'établir des taux d'imposition optimaux.

Remarques

1. <https://www.tatvasoft.com/outsourcing/2021/04what-is-fintech.html>.
2. Voir l'article de Cracknell et Wilkinson dans le magazine Regtech Africa, juillet 2021, deuxième édition. Ils proposent cinq générations pour la Zambie : 1ère génération : Canaux - Argent mobile et agents bancaires ; 2ème génération : extension des cas d'utilisation - Nano crédit et services aux commerçants ; 3ème génération : L'émergence de la fintech et des cas d'utilisation ; 4ème génération : L'émergence de services "réels" basés sur la fintech et 5ème génération : La fintech en tant qu'atout national.
3. Avant 2019, les institutions de microfinance n'acceptant pas de dépôts et les groupes communautaires n'étaient pas réglementés.
4. La Tanzanie compte 31 régions (26 en Tanzanie continentale et 5 à Zanzibar).
5. <https://www.tigo.co.tz/news/tigo>.
6. <https://www.ega.go.tz/uploads/publications/sw-1574848612-SERA%202016.pdf>
7. [https://mof.go.tz/docs/Policy%20-%20Fedha%20English%203%20\(2\).pdf](https://mof.go.tz/docs/Policy%20-%20Fedha%20English%203%20(2).pdf)
8. <https://mof.go.tz/docs/news/FYDP%20III%20English.pdf>
9. <https://www.afi-global.org/wp-content/uploads/publications/2017-12/NFIF%202018-2022.pdf>
10. <https://www.globallegalinsights.com/practice-areas/banking-and-finance-laws-and-regulations/kenya>
11. Le système a été introduit en 2015, entraînant la dissolution des chambres de compensation, qui se trouvaient dans les succursales de la Banque de Tanzanie.
12. Le TISS a été lancé en 2005, tandis que l'EAPS et le SADC-RTGS ont été lancés en 2013.
13. <https://www.asokoinsight.com/content/quick-insights/tanzania-fintech>
14. <https://gfi.findexable.com/>

15. <https://bit.ly/3CTSXAZ>
16. https://thebigdeal.substack.com/p/-1-billion-usd-in-7-yes-seven-weeks?utm_source=url&s=r
17. https://thebigdeal.substack.com/p/-1-billion-usd-in-7-yes-seven-weeks?utm_source=url&s=r
18. <https://member.fintech.global/2022/01/19/fintech-investment-in-africa-nearly-quadrupled-in-2021-driven-by-paytech-and-lending-deals/>
19. Il s'agit d'une plateforme de vente qui aide les vendeurs à suivre leurs stocks, à enregistrer leurs clients et leurs transactions commerciales. Elle a été créée en 2020.
20. <https://member.fintech.global/2022/01/19/>
21. UNCDF (2021)
22. Statistica.com
23. <https://www.fintechtimes.com/country-reports/>
24. <https://gfi.findexable.com/fintechs>
25. <https://tracxn.com/explore/FinTech-Startups>
26. Analyse du Fonds des Nations unies pour le développement (FENU) pour le Rwanda (2019)
27. <https://www.safaricom.co.ke/personal/m-pesa/m-pesa-rates>
28. Les taux initiaux étaient de 10 TZS et 10 000 TZS avant cette révision.
29. <https://www.worldremit.com/en/blog/money-transfer/what-is-the-new-ghanaian-electronic-transaction-tax/#:~:text=On%20the%201st%20May%202022,and%20bank%20transfers%20within%20Ghana.>
30. La technologie a été expérimentée pendant 10 mois.
31. Safaricom a utilisé l'outil d'application SIM, qui est plus facile à utiliser pour les clients car le programme est installé sur la carte SIM, tandis que Vodacom a utilisé le système USSD, qui exige que l'utilisateur suive une série d'instructions (Argent et al., 2013)..
32. <https://www.pewresearch.org/global/2018/06/19/2- la propriété des smartphones en hausse dans les économies émergentes.>

33. Banque mondiale (2019) Indicateurs du développement mondial.
34. <https://www.thecitizen.co.tz/tanzania/news>.
35. <https://www.icao.int/Meetings/mrtd-symposium-2014/Documents/>
36. <https://africaheroes.com/2021/10/nmb-bank-launches-new-seed-fund-for-sandbox-fintech-startups-in-tanzania/>
37. L'association des opérateurs de réseaux mobiles de Tanzanie (TAMNOA) protège les intérêts des opérateurs de réseaux mobiles et non l'ensemble du marché de la technologie financière.
38. <https://data.worldbank.org//indicator/IT.CEL.SETS.P2>
39. Indicateurs de développement de la Banque mondiale
40. <https://pesacheck.org/does-the-informal-sector-contribute-70-of-kenyas-gdp-be9c1411d28>
41. L'utilisation de ces systèmes se heurte toutefois à des difficultés liées à la compensation tardive des soldes entre les banques au sein d'Umoja Switch.
42. <https://mauritiusfintech.org/blog/mauritius-africa-fintech-hub-hosted-the-africa-fintech-festival-2021/>
43. <https://www.reuters.com/world/middle-east/egypt-state-banks-setting-up-85-million-fintech-innovation-fund-2022-03-20/>
44. Société d'investissement et de conseil principalement axée sur l'Afrique, qui fournit des financements initiaux pour la fintech et d'autres jeunes entreprises dans le domaine de la technologie.

Références

- African Development Bank. 2012. Financial inclusion and integration through mobile payments and transfer. Available at: https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Financial_Inclusion_and_Integration_through_Mobile_Payments_and_Transfer.pdf
- AFI. 2020. Digital credit regulation in Tanzania: Case study. Available at: https://www.afi-global.org/sites/default/files/publications/2020-11/AFI_DFS_Tanzania_CS_AW2-digital.pdf
- AFI. 2016. Digital financial services basic terminology. Guideline No. 19. Available at: <https://www.afi-global.org/wp-content/uploads/publications/2016-08/Guideline%20Note-19%20DFS-Terminology.pdf>
- Aikaeli, J. and Mkenda, B.K. 2014. “Determinants of informal employment: A case of Tanzania’s construction industry”. *Botswana Journal of Economics*, 12(2), 51–73.
- Appiah-Otoo, I., & Song, N. 2021. The impact of fintech on poverty reduction: evidence from China. *Sustainability*, 13(9), 5225. Available at: <https://www.mdpi.com/2071-1050/13/9/5225/htm>.
- Argent, J. Hanson, J. and Gomez, M.P. 2013. The regulation of mobile money in Rwanda. International Growth Centre. Available at: <https://www.theigc.org/wp-content/uploads/2014/09/Argent-Et-Al-2013-Working-Paper.pdf>
- Arnold J. and Gammage S. 2019. Gender and financial inclusion: The critical role for holistic programming. Available at: <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09614524.2019.1651251>.
- Aron, J. 2018. “Mobile money and the economy: A review of the evidence”. *The World Bank Research Observer*, 33(2): 135–188. Available at: <https://academic.oup.com/wbro/article/33/2/135/5127166?login=true>.
- Aurazo J. and Vega, M. 2021. “Why people use digital payments: Evidence from micro data in Peru”. *Latin American Journal of Central Banking*, 2(4): 100044.
- Cornelli, G., Doerr, S., Franco, L. and Frost, J. 2021. Funding for fintechs: Patterns and drivers. Available at: https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r_qt2109c.htm.
- Becker K.F. 2004. Informal economy: Facts finding study. Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA), Stockholm.
- BoT. 2020a. Financial sector supervision annual report, 24th Edition. Bank of Tanzania.
- BoT. 2020b. Data files.
- Cracknell, D. 2015. MicroSave briefing note #159: The Safaricom M-Pesa Pilot Test. Available at: [2015https://www.microsave.net/files/pdf/BN_159_Safaricom_M_Pesa_Pilot_Test.pdf](https://www.microsave.net/files/pdf/BN_159_Safaricom_M_Pesa_Pilot_Test.pdf).

- Cracknell, D. and Wilkinson, B., 2021. Fintech generations: The evolution of digital finance in Zambia. Available at: <https://firstprinciplesinfinance.com/blogspot>.
- D’Andrea, A., Limodio, N. and Finance, N.S.C. 2020. High-speed Internet, financial technology and banking. Bocconi University Working Paper.
- Economic and Social Research Foundation – ESRF. 2011. Informal sector taxation. ESRF Publication, Dar es Salaam.
- Elliott, R. 2020. Mobile phone penetration throughout Sub-Saharan Africa. Available at: <https://www.geopoll.com/blog/mobile-phone-penetration-africa/>.
- Finscope Tanzania. 2006. Financial Sector Deepening Trust, Tanzania.
- Finscope Tanzania. 2009. Financial Sector Deepening Trust, Tanzania.
- Finscope Tanzania. 2017. Financial Sector Deepening Trust, Tanzania.
- Fuster, A., M. Plosser, P. Schnabl and J. Vickery. 2019. The role of technology in mortgage lending. Working Paper, National Bureau of Economic Research.
- Gomber, P., Kauffman, R.J., Parker, C. and Weber, B.W. 2018. “On the fintech revolution: Interpreting the forces of innovation, disruption, and transformation in financial services”. *Journal of Management Information Systems*, 35(1): 220–265.
- GSMA. 2014. Enabling mobile money policies in Tanzania: A “test and learn” approach to enabling market-led digital financial services. Available at: <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2014/03/Tanzania-Enabling-Mobile-Money-Policies.pdf>.
- GSMA. 2017. Accelerating affordable smartphone ownership in emerging markets. Available at: <https://www.gsma.com>.
- Havrylchuk, O., Mariotto, C., Rahim, T. and Verdier, M. 2017. What drives the expansion of the peer-to-peer lending? URL <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2841316>.
- Imerman, M.B. and Fabozzi, F.J. 2020. A conceptual framework for fintech innovation. Available at SSRN 3543810.
- Korynski P. 2019. The contribution of the fintech sector to financial inclusion and health: A review of opportunities and challenges. Microfinance Centre.
- Łasak, P. 2022. “The role of financial technology and entrepreneurial finance practices in funding small and medium-sized enterprises”. *Journal of Entrepreneurship, Management and Innovation*, 18(1): 7–34.
- Liao, L., Z. Wang, H. Xiang and X. Zhang. 2017. P2P lending in China: An overview. Working Paper.
- Lloyd-Jones, T. and Redin, F. 2017. Uganda: The role of the informal economy in city growth: Policy brief for decision makers (pp. 1–12). Cities Alliance, Available at: https://www.citiesalliance.org/sites/default/files/PB_Uganda_WEB.pdf.
- Marumbwa, J. & Mutsikiwa, M., 2013. An Analysis of the Factors Influencing Consumers’ Adoption of Mobile Money Transfer Services (MMTs) in Masvingo Urban, Zimbabwe. *British Journal of Economics, Management and Trade*, 3(4), 498–512.
- Muganyi, T., Yan, L., Yin, Y. et al. 2022. “Fintech, regtech, and financial development: Evidence from China”. *Finance Innovation*, 8: 29. <https://doi.org/10.1186/s40854-021-00313-6>.
- National Financial Inclusion Framework (2018-2022). A public-private stakeholders’ initiative. Tanzania.
- National Financial Inclusion Framework - NFIF, 2018–2022, Tanzania.

- Ndung'u, N. S. 2019. "Taxing mobile phone transactions in Africa: Lessons from Kenya". Available at: https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2019/08/Taxing_mobile_transactions_20190806.pdf.
- Ogege, S. and Boloupremo, T. 2020. "The influence of the evolvement of financial technology (FINTECH) firms on the delivery of financial services". In *Forum Scientiae Oeconomia*, Vol. 8, No. 4: 87–98.
- Ogolla, B. 2017. An overview of insurance market in Tanzania. Presentation at UNCTAD. Tanzania Insurance Regulatory Authority (TIRA), Tanzania. Available at: <https://adt.unctad.org/wp-content/uploads/2021/01/BAHATI-OGOLLA.pdf>.
- Omarova, S.T. 2020. "Dealing with disruption: Emerging approaches to fintech regulation". *Washington Journal*, 61: 25.
- Ozili, P.K. 2018. "Impact of digital finance on financial inclusion and stability". *Borsa Istanbul Review*, 18(4): 329–340. Available at: <https://reader.elsevier.com/reader/sd/pii/> (Accessed on 28 July 2021).
- Pazarbasioglu, C., Mora, A.G., Uttamchandani, M., Natarajan, H., Feyen, E. and Saal, M. 2020. Digital financial services. World Bank, 54. <https://pubdocs.worldbank.org/en/230281588169110691/Digital-Financial-Services.pdf>.
- Pew Research Centre. 2018. "Smartphone ownership on the rise in emerging economies". Available at: <https://www.pewresearch.org/global/2018/06/19/2>.
- Pillai, R. 2016. Person to government payments: Lessons from Tanzania's digitalization efforts. Dar es Salaam: Better than Alliance.
- Pinshi, C.P. 2021. "Exploring the usefulness of Fintech in the dark era of COVID-19". *Journal of Advanced Studies in Finance*, 12(23): 40–50.
- Prina, S. 2015. "Banking the poor via savings accounts: Evidence from a field experiment". *Journal of Development Economics*, 115: 16–31.
- Reddy, A. and Singh, V. 2015. Financial inclusion and actual use of financial services by the poor in India. *Economic Affairs*, 60(4), 679–686.
- Rukundo, J.B. 2015. "Understanding informal sector employment in Rwanda". *International Review of Research*, 1: 295-309. Available at: https://globalbizresearch.org/files/6023_irrem_johnson-bosco-rukundo-136137.pdf.
- Sahay, M.R., von Allmen, M.U.E., Lahreche, M.A., Khera, P., Ogawa, M.S., Bazarbash, M. and Beaton, M.K. 2020. *The promise of fintech: Financial inclusion in the post COVID-19 era*. International Monetary Fund.
- Schaner, S. 2016. The persistent power of behavioral change: Long-run impacts of temporary savings subsidies for the poor. NBER Working Paper 22534. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- Schindler, J.W. 2017. Fintech and financial innovation: Drivers and depth. Available at: https://www.researchgate.net/publication/319055401_FinTech_and_Financial_Innovation_Drivers_and_Depth.
- Tang, H. 2019. "Peer-to-peer lenders versus banks: Substitutes or complements?" *The Review of Financial Studies*, 32(5): 1900–1938.
- Tok, Y.W. and Heng, D. 2022. Fintech: Financial inclusion or exclusion?.IMF Working Paper, Washington.

- UNCDF. 2019. The fintech landscape in Rwanda. Available at: <https://www.uncdf.org>.
- UNCDF. 2021. The fintech start-up landscape in Tanzania. Available at: <https://www.uncdf.org>.
- Wibella, N., Fahmi, I., & Saptono, I. T. 2018. Factors Affecting Consumer Acceptance of Digital Financial Inclusion; An Anecdotal Evidence from Bogor City. *Independent Journal of Management and Production*, 9(4), 1338–1353. Available at: <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=6747791>.
- World Bank. 2017. Global Findex Database 2017. World Bank. Available at: <https://globalfindex.worldbank.org/index.php/node>.
- World Bank. 2020. Key data from regulatory sandboxes across the globe, November. Available at: <https://www.worldbank.org/en/topic/fintech/brief/key-data-from-regulatory-sandboxes-across-the-globe>.
- World Bank. 2020. *World Bank Development Indicators*. Available at: <https://data.worldbank.org/indicator/>.

Annexe 1 : Liste des institutions interrogées

S/N	Institution	Nom	Fonction
1	Banque de Tanzanie	Victor Tarimu	Gestionnaire, Microfinance et Bureau de Change
		William Mng'ong'ose	
		Fabian Kasole	Administrateur principal de banque, Système national de paiement
		George Sije	Gestionnaire adjoint, services juridiques
		Emmanuel Mungongo	Economiste principal, Système national de paiement
2	Vodacom- Tanzanie	Nguvu Kamando	Directeur des services numériques
3	Maxcom Africa (Maximalipo)	Jameson Kassati	Directeur général
4	Warioba Ventures	Martin Warioba	Fondateur et Directeur Associé
5	Selcom	Sameer Hirji	Directeur exécutif
6	Tanzania Bankers Association (TBA)	Tuse Joune	Directeur exécutif
7	Financial Sector Deepening Trust	Irene Mlola	Directeur exécutif intérimaire
8	CRDB Bank	Boma Raballa	Directeur des services bancaires de détail
9	NMB Bank PLC	Aloyce Maro	Chef, Produits et canaux de vente au détail
10	FINCA Microfinance Bank	Edward Talawa	Président-directeur général
		Jalal ul Hag	Président Directeur Général Adjoint
11	Tanzania Commercial Bank PLC	Moses Manyatta	Chef de la gestion des risques et de la conformité
12	Equity Bank (Tanzania) Ltd	Isabela Maganga	Chef des services commerciaux
13	Tanzania Association of Microfinance Institutions (TAMFI)	Winnie Terry	Président-directeur général



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

www.aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :



www.facebook.com/aercafrica



www.instagram.com/aercafrica_official/



twitter.com/aercafrica



www.linkedin.com/school/aercafrica/

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique

Middle East Bank Towers,

3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

communications@aercafrica.org